2011

Bulletin Municipal N° 6

ALISSAS

MAIRIE D'ALISSAS

OPTILUX

OPTILOOK

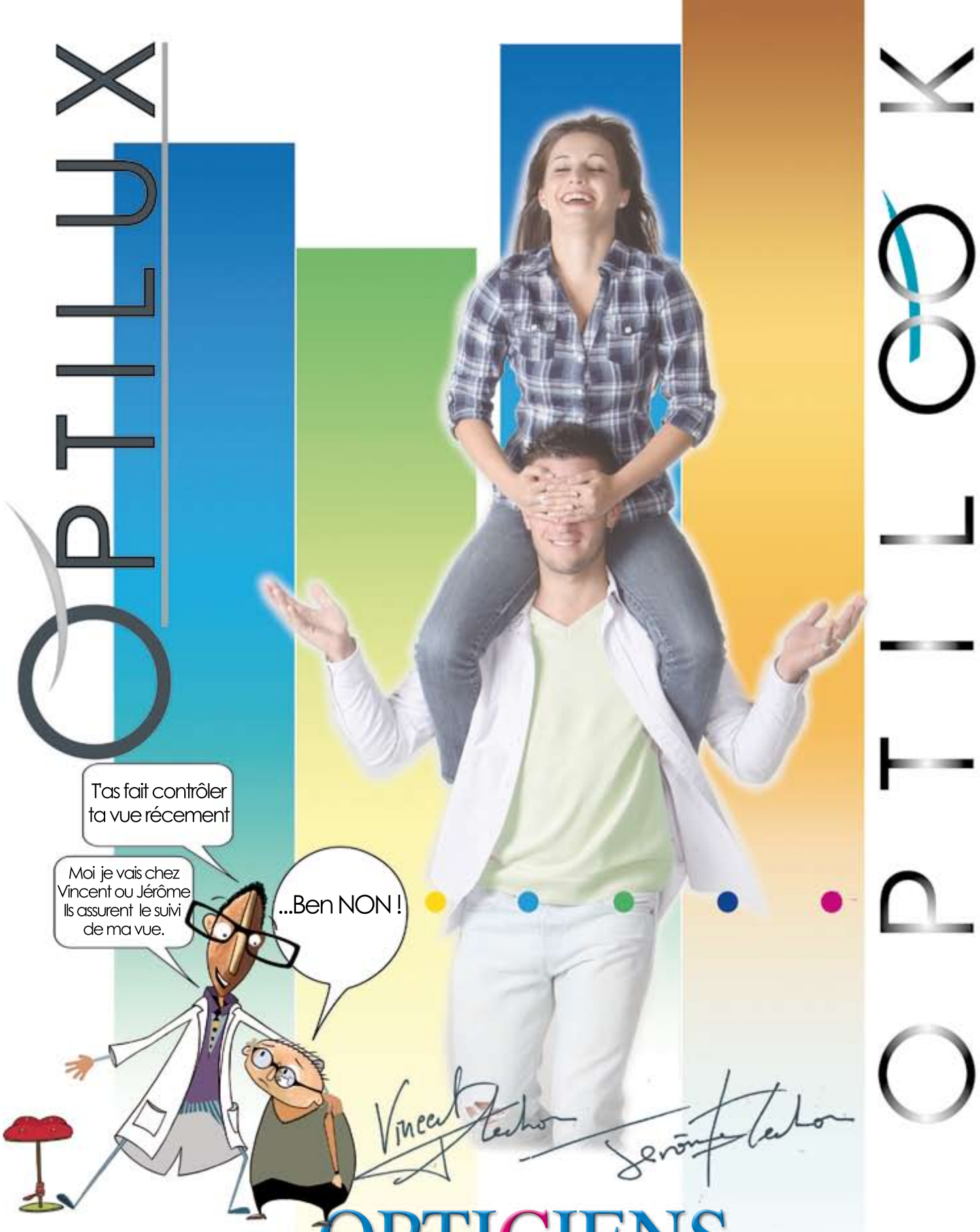

OPTICIENS

4 rue de la République
Tél. : 04 75 64 24 24

6 place de l'Hôtel de ville
Tél. : 04 75 65 87 47

PRIVAS

Le Mot du Maire

Jean Leynaud

Les frimas de l'hiver annoncent la fin de cette année 2011 remplie de turbulences, mais riche pour l'activité locale que les divers articles inclus dans ces pages relatent avec précision.

Avant d'engager votre lecture, je me permets de souligner que la parution de ce bulletin est assurée grâce à la contribution généreuse des annonceurs que je remercie très sincèrement, et auprès de qui vous saurez réserver vos achats.

A votre rythme, vous découvrirez les informations contenues dans ce petit journal conçu par l'équipe communication du conseil municipal avec le concours des rédacteurs associatifs locaux, que je salue très chaleureusement.

Vous y trouverez donc tous les évènements qui ont fait la vie locale au cours de cette année 2011.
Dans cet édito je voudrais attirer votre attention sur deux réformes importantes en cours. L'une touche à la fiscalité locale, l'autre à l'organisation territoriale des Intercommunalités.

Dès cette année, vous avez remarqué le regroupement des parts communale et départementale de la taxe d'habitation; hormis l'augmentation légale des bases, ou les modifications survenues au logement, ce regroupement n'a pas eu d'effet néfaste pour le contribuable d'Alissas où le taux de la taxe foncière n'a pas évolué.

Ce qui change pour la commune, c'est qu'elle ne perçoit plus de taxe professionnelle, sauf une part infime basée sur la valeur ajoutée produite par l'entreprise; cette année, l'Etat a compensé mais dans l'avenir qu'en sera-t-il et quelles seront les conséquences de la réforme fiscale en marche ?

L'autre changement est la mise en œuvre de la nouvelle carte départementale des Intercommunalités qui doit être opérationnelle pour les prochaines élections locales. Ainsi la communauté Privas Rhône Vallées dont nous sommes membres, devrait devenir communauté d'Agglomération en s'associant aux communes de la moyenne vallée de l'Eyrieux, avec le regret de n'avoir pas entamé au préalable la discussion avec nos amis de Barrès-Coirons.

Cette nouvelle entité publique, financièrement intéressante, ne réussira que si les élus affirment solidairement leur capacité à porter des projets innovants correspondant aux besoins du territoire en évitant le « saupoudrage » des ressources.

Cela dit, 2012 arrive avec dans sa hotte des projets communaux importants : réalisation du parc artisanal des Charnives, construction d'un bâtiment plurifonctionnel destiné aux sports et à la vie associative, mise en œuvre de la phase 2 de l'aire de loisirs sur la prairie « Vernet », en association avec le Conseil Général création du giratoire sortie sud-est du village, sans oublier les nombreux autres chantiers nécessaires au bon fonctionnement d'une collectivité telle que la nôtre.

Je vous laisse maintenant au plaisir de parcourir ce bulletin, et vous remercie de votre particulière attention.

Au nom du Conseil Municipal je vous adresse mes très sincères et amicales salutations, espère que vous avez passé en famille un très Joyeux Noël, et je vous présente mes meilleurs Vœux de bonheur et de santé pour cette Nouvelle Année 2012.

Le Maire,
Jean Leynaud

SOMMAIRE

- Infos 4-6
- Ecoles. 7-11
- Petite enfance 12
- Bibliothèque 14-15
- Vie du Village 16-25
- Travaux Communaux. . 26-28
- Développement durable 31-32
- Chronique 33-37
- Budget-Impôts 38
- Focus sur une entreprise 40-41

Conception, impression :
pomclic.fr - 04 75 35 38 22

Le bulletin d'Alissas est une publication réalisée par la commission communication de l'équipe municipale.
Président de la commission : Jérôme BERNARD, Membres : Anne-Laure MAZARD-VIDIL, Danielle Roux, André LASSERRE
Photos : Mairie d'Alissas -André LASERRE, Jean-Paul CHABAL
Photos aériennes : Balloïde
Encarts Pubs : les annonceurs
Tirage : 1000 exemplaires
Dépôt légal : janvier 2012

MAIRIE D'ALISSAS

État Civil

2010 (non publié dans le précédent bulletin)

NAISSANCES

Anaïs GRENIER	le 13/10/2010	à Guilherand-Grange
Eliott VIALLE	le 14/10/2010	à Privas

2011

NAISSANCES

Noa DUMAS	le 12/03/2011	à Guilherand-Granges
Jules PHELIPOT	le 26/03/2011	à Guilherand-Granges
Théo NEVEUX	le 05/04/2011	à Privas
Nora LABORDE	le 17/05/2011	à Privas
Mathéo GUIGON	le 02/06/2011	à Aubenas
Estelle DEMOULIN	le 15/06/2011	à Privas
Chelsea FARCY	le 28/06/2011	à Privas
Théo BREYSSE	le 05/07/2011	à Privas
Mélina JOUVE	le 17/07/2011	à Privas
Jallel TARZOUT	le 21/08/2011	à Privas
Margaux ZINANT	le 27/08/2011	à Valence
Eden CŒUR	le 08/09/2011	à Privas
Elise GUILLE	le 18/09/2011	à Privas

MARIAGES

Jeoffrey LEROY et Nadia BOUCHAALA	le 30/04/2011	à Alissas
Richard REY et Bérangère TROADEC	le 09/07/2011	à Alissas
Yann LEROSEY et Clémence SALINGUE	le 20/08/2011	à Alissas

DECES

Jean Pierre MOMMEE	le 26/01/2011	à Privas
Maxime JOUANGUY	le 19/02/2011	à Alissas
Hugues BOHN	le 09/03/2011	à Privas
Anélie DEVES	le 14/05/2011	à Privas
Yves PLANET	le 28/09/2011	à Montélimar
Henri MASSE	le 03/10/2011	à Privas

Défibrillateur

PREMIERS SECOURS EN CAS DE PROBLÈME CARDIAQUE

La commune a acquis un DAE (Défibrillateur Automatisé Externe) pour la sécurité de tous et au titre de la prévention. Il y a plus de 60 000 morts par an, par accidents cardiaques.

Elus, personnel communal, certains commerçants ont assisté et participé à une initiation au massage cardiaque et à l'utilisateur du DAE, donnée, avec beaucoup de pédagogie, par Fabrice Fumi, responsable régional de Cardiosecours.

Quand une personne s'écroule, ne répond pas, ne semble plus respirer est inconsciente, il faut appeler de suite le 15 (Samu), 18 (pompiers) 112 (depuis un portable) en indiquant avec précision l'endroit.

Aller chercher ou envoyer une personne chercher le DAE. Commencer la Réanimation Cardio Pulmonaire (RCP) : placer les paumes de vos mains l'une sur l'autre sur la poitrine, au niveau du sternum, et appuyer sur la cage thoracique, faire des séries de 30 compressions

Dés que le DAE est là, tirer sur la poignée « Tirer » puis suivre les instructions vocales. Il n'y a de risque pour personne.

Placer les électrodes en position trans thoracique ; le DAE effectue un électrocardiogramme ; appuyez sur le bouton choc si le DAE vous le demande ; reprenez la RCP. Continuez a suivre les indications du DAE jusqu'à l'arrivée des secours.

www.cardiosecours.fr

Infos générales

POUR JOUER AU TENNIS

Des cartes annuelles sont délivrées (aucune pièce d'identité n'est exigée) à compter du 1er octobre de chaque année en mairie d'Alissas.

Que vous soyez Alissains ou non les tarifs sont les suivants :

CARTE ADULTE - 27 €
CARTE ENFANT - 13 €
CARTE FAMILLE - 42 €
INVITATION - 12 € (Facultatif - à ajouter à une carte pour inviter des amis pour jouer)

SITE CINÉRAIRE – COLUMBARIUM ET JARDIN DU SOUVENIR

Bilan financier HT pour la création du site :
Dépenses 16 227 €
Subvention Conseil Général 6 559 €
Solde à la charge de la commune 9 668 €.

Sur la base d'un amortissement de 30 ans, le tarif des concessions et des dispersions des cendres est fixé comme suit

Case - droits de concessions renouvelables		Dispersions - taxes
15 ANS	175,00 €	100,00 €
30 ANS	350,00 €	

SALLE POLYVALENTE – RÉVISION TARIFS

Après analyse des tarifs appliqués dans les communes avoisinantes, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide à compter du 1ier janvier 2012 de réviser les tarifs de location de la salle polyvalente, comme suit :

TYPE DE LOCATION	NBR DE JOURS	TARIFS	
		ALISSAS	EXTERIEUR
SOIREE PRIVEE FAMILIALE	1/2 JOUR	130	185
	1 JOUR	150	250
	2 JOURS	260	380
BAL/REPAS DANSANT/ARBRE DE NOEL	1 JOUR	230	320
	2 JOURS	280	420
MARIAGE	3 JOURS	320	500
REVEILLON	2 OU 3 JOURS	320	500
SOCIETE DANS LE CADRE D'UN VENTE	1 JOUR	160	160
CHÈQUE DE CAUTION		400	
LES 80 € POUR LE MENAGE, LES ORDURES MENAGERES ET LE TRI SELECTIF SONT INCLUS			

LE MOT DU DIRECTEUR

Le dynamisme démographique d'Alissas et de Rochessauve cette année encore se constate a travers l'évolution de notre école.

Les effectifs ne cessent d'augmenter, nous avons enregistré 35 nouvelles inscriptions pour 22 départs au collège, soit une « explosion » de nos effectifs qui atteindront le chiffre de 215 en décembre.

La situation est devenue très délicate et Mme l'Inspectrice d'Académie est, elle même venue étudier notre situation en fin d'année scolaire.

Soutenus par les élus des 2 communes et les parents d'élèves, nous espérions légitimement l'ouverture d'une classe supplémentaire à la rentrée, en élémentaire.

Nos élus avaient même apporté toutes les garanties matérielles pour cela. On peut regretter que notre souhait n'ait été qu'à moitié exaucé, puisque nous recevons désormais une enseignante supplémentaire en soutien, 2 jours par semaine.

Une rentrée 2011 qui connaît quelques changements au niveau du personnel enseignant ; avec les retours de Mmes Gauthier (maternelle) et Arénas (cycle2) et les départs de Mmes Méjean et Trento. L'ensemble du Conseil d'école a tenu à exprimer ses remerciements à nos 2 collègues, Mme Méjean pour toutes ces années passées à l'école et Mlle Trento pour cette année de formation effectuée avec brio parmi nous.

L'équipe enseignante, comme de coutume, grâce aux soutiens financiers des mairies d'Alissas, Rochessauve et du Sou des écoles, proposera un ensemble de projets tant dans les domaines artistiques, culturels, sportifs et même linguistiques qui accompagneront et soutiendront leurs activités d'apprentissages :

- Les « classes qui dansent » et des représentations en partenariat avec le théâtre de Privas
- 1 journée cirque
- 2 classes partiront effectuer un séjour d'une semaine d'initiation à l'anglais
- 1 classe prépare et espère aboutir à un mini séjour (2 jours sur Paris)
- plusieurs sorties découverte du patrimoine local
- 2 classes participeront cette année encore aux rencontres sportives de l'USEP

Désormais la totalité des enseignants propose à nos élèves un appui et une formation à la maîtrise de l'informatique suite à la dotation des « Ecoles numériques rurales ».

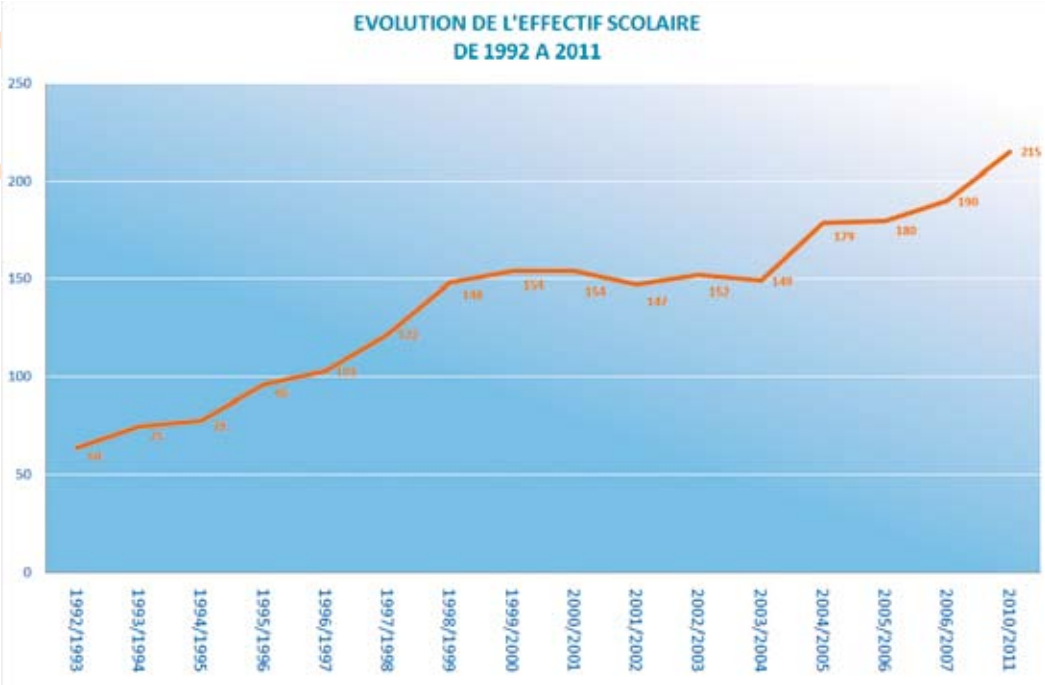

Fête du groupe scolaire : un très grand succès

Le groupe scolaire Pierre Vincent est parmi les plus importants du département.
Vendredi 17 juin, s'est déroulé « la fête de l'école », moment important pour les élèves, les équipes pédagogiques, Frédéric Dumeaux, chargé de l'éducation musicale, Lionel Rigolet, père de Loane, à « la sono » et aussi les parents impatients de voir leurs enfants sur « les planches ».

Pour des raisons de place, les petites classes ont présenté dans la salle, danses et ballets. Chants chorales, orchestre brésilien, pièce de théâtre pour les plus grands à l'extérieur.

Dominique Brunel directeur, pour terminer, a félicité tous les participants, élèves, enseignants, parents et a remercié avec chaleur la municipalité et le Sou des écoles qui permettent de financer des projets pédagogiques.

La soirée s'est poursuivie tard dans la nuit dans la convivialité, la gaieté, les chansons, grâce aux bénévoles du Sou des écoles.

École

DU SOLEIL, DES RYTHMES BRÉSILIENS, DES COULEURS...

Vendredi 1er avril, le « batucada » (orchestre brésilien), avec tambourins, maracas, surdos (gros tambours) et cloches à gogo, des CM1 de Flore a entraîné avec ses rythmes et ses chants brésiliens les deux cents élèves, toute l'équipe pédagogique, de nombreux parents presque tous déguisés, à travers les rues du village en passant par la place des Platanes.

Dernier carnaval pour les CM2. L'an prochain ils se déguiseront au collège

RENTRÉE

Directeur Monsieur Dominique BRUNEL

CLASSES MATERNELLES

- Marie-Hélène DELAY, Petite Section (24 élèves)
- Béatrice GAUTHIER et Laurent HINSINGER, Moyenne Section et Grande Section (25 élèves)
- Claire ROUQUETTE et Laurent HINSINGER, Moyenne et Grande Section (25 élèves)

CLASSES PRIMAIRES

- Dominique BRUNEL, CM2 (30 élèves)
- Flore MIGNON, CM1 (29 élèves)
- Isabelle CHADAIGNE, CE1-CE2 (27 élèves)
- Bérangère JOANNY, CP-CE1 (27 élèves)
- Laure ARENAS, CP (28 élèves)

Toute l'équipe pédagogique s'est retrouvée pour une nouvelle année scolaire 2011/2012, sous la direction de Dominique Brunel.
Cette rentrée a été soumise à une inconnue importante : ouverture ou non d'une 9ème classe ?
La prévision des 215 élèves a été atteinte et malgré les effectifs et la mobilisation des parents et des élus, l'inspection d'académie de Privas a décidé d'ouvrir un ½ poste provisoire pour cette année.
Le personnel communal reste stable, avec 7 employées municipales dont 3 ATSEM.
Parmi les enseignants Laure Arénas et Béatrice Gauthier reviennent au groupe scolaire Pierre Vincent.

LE SOU DES ECOLES D'ALISSAS

Le Sou est une association de parents d'élèves, dont le but est de récolter des fonds pour financer les différentes activités proposées par les enseignants au cours de l'année scolaire.

Plusieurs animations ponctuent l'année :

- la foire aux jouets et matériels de puériculture ;
- le loto ;
- le concours de belote ;
- le vide- grenier ;
- et l'incontournable fête de l'école.

Lors de toutes ces festivités, l'équipe du sou et les bénévoles vous réserveront le meilleur accueil.
Tout cela permet aux élèves du Groupe Scolaire Pierre Vincent, d'aller à la piscine, au théâtre, de visiter des villes, des expositions, des monuments..., de participer à des évènements sportifs inter-écoles, d'aller en classe découverte ou encore de s'émerveiller devant un spectacle de Noël.

Petite enfance

LA MAM (MAISON DES ASSISTANTS MATERNELS),

est un projet de Nathalie CLAIR et Cathy BOIS qui devrait enfin voir le jour au cours du premier trimestre 2012 après 2 années de montage administratif.

Le nom choisit pour la structure est « la Maison des P'tits Câlins » qui se situera sur la commune d'Alissas à proximité de l'école."

Cette association a pour objectif de réunir plusieurs assistantes maternelles faisant le choix d'exercer ensemble leur métier, au sein d'un local commun hors de leur domicile personnel. "Les Maisons d'Assistants Maternels sont de nouveaux lieux d'accueil pour les jeunes enfants. Nous serons au cœur du projet, en tant que gestionnaires du lieu et professionnelles" ont précisé Nathalie et Cathy.

La Maison des Assistants Maternels offre de nombreux avantages comme par exemple :

- Une souplesse, grâce à la délégation d'accueil, qui permet à une assistante maternelle de déléguer temporairement, avec l'accord des parents, l'accueil d'un enfant à une autre assistante travaillant dans la même maison.

- Des horaires d'accueil plus adaptés : le travail en commun permet aux assistantes maternelles de répondre à la demande des parents qui ont des horaires de travail atypiques et qui ne disposent pas de revenus suffisants pour employer un salarié à domicile.

- La sécurité due au regroupement de plusieurs assistants maternels, rassure les parents ; en outre, un régime des responsabilités en cas d'accident est prévu.

- Un accroissement de l'offre d'accueil : la création des maisons d'assistants maternels augmente le volume de l'offre de garde, en permettant aux personnes dont le logement est exigu ou non conforme aux critères pour être agréé par les services de protection maternelle et infantile (PMI) ou bien encore situé dans une zone où la demande est faible, d'exercer le métier d'assistante maternelle en dehors de leur domicile...

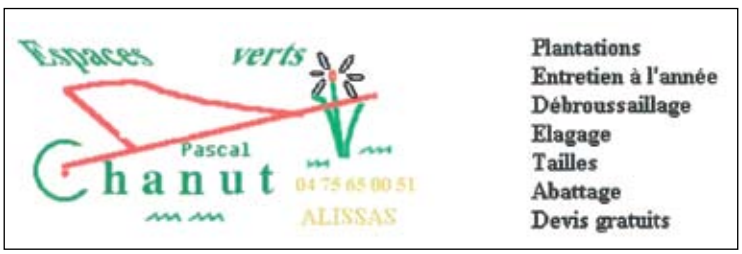

TECHNOPLI

Machines pour le traitement du courrier

Z.I. Le Lac
07000 Privas
Tél. 04 75 64 60 63
Fax 04 75 64 70 36

Entreprise
L.V.
06.20.89.96.67

• ASSAINISSEMENT
• Vidange fosse • Curage
• Débouchage canalisation

Chemin de Serre Sec • PRIVAS • 04.75.30.82.01
Email : laurentvolle@sfr.fr • siret 534 382 106 00019

DIPAWALI
HIMITSU
VÊTEMENTS BIJOUX ARTISANAT
MOBILIER ET OBJETS D'AILLEURS
5 RUE JEAN AURENCHE
PLACE DE L'HOTEL DE VILLE 07000 PRIVAS
TEL : 04 75 64 62 76 www.dipawali.fr
E-mail : dipawalihimitsu@hotmail.com

Bien-être à domicile
Massages-Détente
aux huiles essentielles
Harmonisation énergétique
Relaxation
Réflexologie
Shiatsu
04.75.64.87.55
Laurence ROUCHON
07210 ALISSAS

AGENCE DE PRIVAS
19, cours du Palais
07000 PRIVAS
Tél : 0820.036.254
BANQUE POPULAIRE DU SUD
BANQUE POPULAIRE
Banque et populaire à la fois.
www.sud.banquepopulaire.fr

SERI7 concept
Magasin pour les professionnels et les particuliers
Autocollants - Stickers
Enseigne & signalétique
Marquage de vos véhicules
Objets publicitaires et de vos vêtements
Vêtements, chaussures et accessoires pour la protection et la sécurité.
6 quartier Rose
07210 ALISSAS
Tél: 04 75 30 40 55
Fax: 04 75 29 23 85
Site: www.seri7.com
E-mail: seri7concept@orange.fr

PLOMBERIE – CHAUFFAGE – AEROTHERMIE
ZINGUERIE
SOLAIRE

HENRI TESTUD
07000 Privas
Tél .04 75 64 47 94

SOL
LES BÉTONS D'ENVIRONNEMENT
Entreprise de Travaux Publics
spécialisée dans la réalisation de revêtements de sols à base de béton ciment
Nos techniques :
Béton Désactivé, Sablé, Marqué, Balayé
Z.A. de Fiancey - 26250 LIVRON - Tél. 04 75 61 34 68 - Fax 04 75 61 70 45

Sols-stores Décoration
GOUNON
13, rue Hélène Durand (face à l'Église)
07000 PRIVAS
Tél. : 04 75 64 28 32 - Fax : 04 75 65 87 29
E-mail : servicedeco.gounon@orange.fr
Décoration intérieure
Ameublement
Peintures
Papiers peints
Tissus
Stores
Revêtements de sol
Parquets
...
Service pose par professionnels

Vivion PAYSAGES

Jardins & piscines naturelles - Drôme/Ardèche
www.vivionpaysages.com 04.75.51.51.39

LE BOUCHON
" Bio... Chez nous c'est naturel "
Place des Platanes 07210 ALISSAS
Tél : 04.69.23.41.00
Ouvert du mardi au samedi : 8h à 12h et de 14h à 19h
CEREALES VRAC RAYON FRAIS MELVITA WELEDA

Opticien Lunetier
12-16, cours de l'Esplanade
07000 Privas - Tél. : 04 75 64 11 65
OPTIQUE BOCHET
OPTIQUE BOCHET
DEPUIS 1946
Notre expérience et notre savoir faire
sont à votre service depuis 1946

MAIRIE D'ALISSAS

Bibliothèque Municipale

ANNÉE 2011

Prêt
4 livres / 2 revues / 1 dvd ou cdrom pour une durée de 3 semaines.

Cotisation
Jeune (jusqu'à 18 ans) : 3.50€
Adulte : 7€
Gratuité pour les moins de 16 ans résidant sur Alissas, les enfants du groupe scolaire Pierre Vincent, les assistantes maternelles.

Fonds de Livres
Fonds propre : 6201 documents
(Adulte 3878 ; Jeune 2322)
Fonds BDP tournant : 3175 documents

Acquisitions de 2011
181 documents
Chez les Jeunes : 47 Albums + 11 sur le thème de Noël, 17 BD, 26 Documentaires, 18 Périodiques, 33 Romans + 1 sur le thème de Noël.

Chez les Adultes : 4 BD, 1 Documentaire, 4 Terroirs, 2 Périodiques, 7 Policiers, 20 Romans, 1 Sciences Fictions.

Nouveautés
Du côté des jeunes :
- Carnaval animal de Iris de VERICOURT
- 999 têtards de KIMURA
- Les P'tits mecs de OLTEN
- Mon chat le plus bête du monde de BACHELOT
- Lili se fait piéger sur Internet de Saint Mars
- Des pilleurs à l'archéo-colo de FERRAND-MOULIN
- 365 contes des Pourquoi et des Comment de BLOCH
- Madhi enfant égyptien de NICOLOTTI
- D'où vient le poisson pâné ? de BAUMANN
- Pliages de papier pour les enfants de CAPRON

Abonnement à :
- Les Petites Mains
- Wapiti
- Moi je lis
- Mix-Man
- Chaudron magique

Du côté des adultes :
- Le ciel au-dessus du Louvre de YSLAIRE
- Holmes de BRUNSCHWIG
- La dernière trace de LINK
- En compagnie du diable de GERRITSEN
- La fille de papier de MUSSO
- Très chère Sadie KINSELLA
- La solitude de Doc March de BROOKS
- Sors de ce corps William ! de SAFIER
- Pour un lopin de terre de VAREILLAUD
- Valentin l'éternel de TIPLE

Abonnement à :
- 60 millions de consommateurs.

Bibliobus
2 passages par an
Jeudi 19 Mai et Jeudi 1 Décembre

Navette
Une fois par mois, une navette de la BDP achemine les réservations des lecteurs, des classes et du fond professionnel.

Animations
Bébés Lecteurs
Extrait : Un bébé, un livre, une voix de I.CHAVEPEYER, I.GILLIEAUX, I.PAPADIMITRIOU
« Lire…Entourer. Porter. Se rencontrer. S'imprégner. Savourer. Se laisser bercer par la voix, porter par les sonorités. (…) Caresser le tissu, respirer le papier, effleurer la page. (…) Ouvrir, fermer, feuilleter, froisser, frotter, frapper, plier, déplier, gratter, rabattre, saisir, soulever…(…) S'étonner. Rire. Glousser. Jubiler. Frémir. S'exciter. S'émoustiller. S'indigner. S'attendrir. S'émouvoir. Vibrer. Fondre. S'amuser. Pleurer. Se faire peur. S'apaiser. Se rassasier. Se rassurer…(…)
Un bébé, un livre, une voix…une relation qui s'invente. Sans mode d'emploi. »

Une fois par mois, le mardi ou le jeudi matin dés 8h45, accueil des assistantes maternelles et de leurs petits protégés par Corine et Estelle pour un moment de plaisir autour de la lecture, des comptines et jeux de doigts.

Accueil des classes du Groupe Scolaire Pierre Vincent
Toutes les 3 semaines pour les classes maternelles et 2 semaines pour les primaires. Une animation est offerte à chaque visite et les élèves repartent avec un document.

La bibliothèque c'est aussi… des expositions…
•Les Aquarelles de Marianne BORGNA-FRANSIOLI janvier - février - mars
•Les Meubles en Carton de Lydie BENLIAN avril - mai
•Les Acryliques de Francette GODET et La Digigraphie de Hugo CHAPIN juin - juillet

**** Comment un livre vient au monde ?***
Tout le cheminement d'un livre, de la conception à l'édition, raconté à partir de l'album Sous le grand Banian de J.C MOURLEVAT.
Une exposition sous forme de panneaux empruntée à la BDP.
Septembre - octobre.
•Les nouvelles Aquarelles de Marianne BORGNA-FRANSIOLI
En décembre
Quatre séances d'initiation à l'aquarelle ont été proposées à deux classes de Primaire.

Bibliothèque Municipale
Place des Platanes - 07210 ALISSAS
Tél. 04 75 66 00 81 - Fax 04 75 65 04 27
bibliotheque.alissas@gmail.ccm

Horaires d'ouverture

Lundi	16h à 18h
Mardi	16H à 18h
Mercredi	14h à 17h
Vendredi	14h à 16H
Samedi	10h à 12h

LES EXPOSITIONS À LA BIBLIOTHÈQUE

Marianne Borgna-Fransioli

Estelle Dufaut, responsable de la bibliothèque municipale, a invité Marianne Borgna-Fransioli à exposer ses œuvres, salle des expositions, à la bibliothèque municipale, du 24 janvier au 26 mars.
La famille Borgna-Fransioli s'installe à Privas. Marianne, née à Grasse, apprécie beaucoup l'Ardèche. Elle a envie de peindre. Etiennette Rouméas, dans son atelier peinture du Foyer des Jeunes de Flaviac, va lui transmettre et les notions et le goût de la peinture. Son hérédité italienne a donné à ses aquarelles, ses encres, figuratives ou abstraites, une intensité qui reflète sa sensibilité et sa personnalité très attachante. Dans ses aquarelles, jaune, bleu primaire, outre-mer ou de Prusse, rouge primaire, ou de cadmium vont se fondre ou créer une note prédominante. Dans ses encres, noir, bistre ou sépia apportent une touche particulière selon le sujet choisi.

Lydie Benlian

Créer avec du carton
Invitée par Estelle Dufaud, lors de la semaine du Développement Durable Lydie Benlian de Rochessauve a accepté d'exposer ses créations.
Elle s'explique avec conviction « J'ai toujours aimé ce qu'on appelle le travail manuel : créer avec ses mains et...son imagination. J'ai découvert que l'on pouvait faire une multitude d'objets avec du carton... participant ainsi au tri sélectif !!! ».
Sa recette est simple. Il faut récupérer du carton alvéolé, de vieux calendriers rigides, des peintures simples, du papier, kraft, soie ou des B.D ..., du vitrificateur, de la colle. Comme outils sont nécessaires : règle, équerre, scie sauteuse, cutter, pistolet à colle...
Elle continue « Je laisse travailler mon imagination et la motivation. Je peux réaliser meubles de salon, de rangement, de décoration. Il faut découper, assembler, coller, utiliser papier kraft, calendriers et ensuite décorer ».
Le résultat est surprenant. Ces meubles sont solides, peuvent être lavés. Lydie peut, sur demande créer des meubles divers.

Une première : Les Printanières d'Alissas

« Cette exposition favorise et valorise la vie artistique de la commune. Elle deviendra une classique de la région » Jean Leynaud, maire
Lors du vernissage Dominique Guillard « Gdacque » et René Sausse initiateurs de cette exposition ont remercié la municipalité, les employés municipaux, pour leur encouragement et leur aide matérielle et le public venu nombreux.
Ils ont aussi apprécié la venue d'une vingtaine d'artistes du bassin de Privas qui ont répondu à leur invitation.
Les privilégiés venus découvrir cette exposition ont pu apprécier une palette d'œuvres diverses : sculptures sur bois, peintures acryliques, digigraphie ou l'art de créer des tableaux par assemblages numériques, dessins...
Après cette première exposition très positive, Dominique et René ont beaucoup d'idées pour les expositions à venir.

UN 11 NOVEMBRE EXCEPTIONNEL

Une assistance nombreuse a participé à la commémoration du 93ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre, rehaussée par la participation très appréciée et habituelle de l'Harmonie de Coux.
Après « l'ouverture aux bans », des élèves, avec Dominique Brunel directeur du groupe scolaire Pierre Vincent, ont lu, par délégation des représentants des Anciens Combattants présents avec leur drapeau, le message de l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre (UFAC).

Après avoir lu le message du Président de la République Jean Leynaud, maire, Auguste Durand, représentant l'UFAC ainsi que 2 enfants ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts. Le dépôt de la gerbe fut suivi par une sonnerie aux morts poignante.
La Marseillaise écoutée avec recueillement a conclu cette émouvante cérémonie.
Le verre de l'amitié et du souvenir a été pris sous le préau tandis que l'Harmonie de Coux interprétait de nombreux morceaux de son répertoire

L'AMICALE BOULES

Cette association, créée officiellement en 1968, avec plus de 50 adhérents et 34 licenciés, est très dynamique.

• Le challenge interne Serge Pouchoy a ouvert la saison. Maurice Testud en a organisé son déroulement. Il a réuni 28 joueurs soit 14 doublettes. Après un repas convivial, les parties ont pu reprendre. Christiane Pouchoy et sa famille ont remis le challenge à la doublette François Rose, Géry Breemersch.

• Le samedi 23 avril, le challenge Fernand Bois 32 doublettes a ouvert la saison officielle. « La pluie du matin a suivi le pèlerin » et la finale a pu se jouer tard dans la soirée.

• Le samedi 7 mai, l'Amicale boules a organisé les éliminatoires quadrettes du secteur de Privas, pour le championnat de France : 5 quadrettes ont pu se qualifier pour les éliminatoires départementales à Annonay.

• « Ils sont champions Ardèche, des A S », Le championnat Association Sportive est un championnat très complet : tête à tête, doublettes...tirs. Sous la direction de l'excellent coach Maurice Testud, Cyril Amblard, François Bois, Géry Breemersch, Patrick Fenouil, Yves Gilles, Joseph Nury, Roger Pérez, René Roux, David et patrice Chanal ont remporté à Charmes/Rhône le titre de champion Ardèche. En championnat de France, leur parcours s'est arrêté face à une équipe languedocienne.

• Le traditionnel Méchoui a été programmé le dimanche 10 juillet, pour permettre à l'équipe A S de disputer ses parties finales en championnat de France le 3. Au menu : verre de l'amitié, savoureux agneaux, belote ou pétanque...orage évité.

• Lundi 8 août, beau temps pour le challenge Ovide Buffa, 32 quadrettes. Hommage lors de la remise du challenge aux vainqueurs, à la quadrette Amédée Berthon de Privas pour son titre de champion de France.

• Le jeudi 25 août les vétérans (+ de 55 ans) ont disputé le challenge Chambouleyron 18 quadrettes au lieu des 16 prévues...Convivialité et excellente gardianne de « toro ». Le challenge Dominique Bois remporté par la doublette Jean-Luc Bois, a terminé la saison.

• Vendredi 18 novembre, Assemblée Générale.

Maurice Testud a fait un bilan complet des compétitions du club et des résultats par équipes ou individuels qui sont très satisfaisants.

Christian Clignac a fait le bilan financier jugé conforme par les commissaires aux comptes, Ulysse Jouve et Robert Hervé. Il a été approuvé par les adhérents.

Jean-Luc Bois, président de l'Amicale boules depuis 13 ans, a souhaité prendre du recul. Il a démissionné de son poste de président, tout en restant au bureau.

Le bureau devait se réunir pour désigner un nouveau bureau. Dernière minute : François Bois a été élu président.

JEAN-LUC BOIS, UN HOMME DE CŒUR

Jean-Luc Bois est né le 20 décembre 1961 , à Alissas, dans la maison familiale. Dès son plus jeune âge, il est imprégné par le charisme de son père, Fernand Bois, un passionné de boules. En 1967/68 à l'initiative de Fernand Bois et de toute l'équipe, dont Marc Soullier, qui formera l'Amicale boules, des jeux sont implantés à leur place actuelle et en 1970 un premier local est construit. Le Dauphiné Libéré du 17 octobre 1970 l'annonce sous le titre « Manifestation d'amitié à l'occasion de l'inauguration du local de l'Amicale boules »

C'est tout naturellement que Jean-Luc, comme ses frères, se tourne avec passion vers le sport boules.

Lors de l'assemblée générale du 20 novembre 1998, il accepte la lourde charge de président succédant à Jean-Pierre Fallot, avec Maurice Testud comme secrétaire et Christian Clignac, comme trésorier. Il assumera cette présidence jusqu'à ce vendredi 18 novembre dernier.

Avec l'équipe de l'Amicale boules, il œuvre pour la rénovation et l'agrandissement des jeux et du local. De grandes compétitions fédérales sont organisées.

Le vendredi 6 septembre 2002, en présence de Jean Leynaud, maire, d'Yves Chastan alors conseiller général, de toute l'équipe de l'Amicale boules, il participe, en tant que président, à l'inauguration de nouveaux jeux construits avec l'aide de la municipalité, du conseil général et du travail des bénévoles. C'est avec beaucoup d'émotion qu'il dévoile la plaque « Boulodrome Fernand Bois » apposée sur ce bâtiment commencé par son père.

Jean-Luc, un homme de cœur, reste au bureau et l'Amicale boules pourra toujours compter sur son dévouement, sa disponibilité.

LE CLUB BIENVENUE

Assemblée générale

Jeudi après-midi, 27 janvier, le Club Bienvenue a tenu sa 27ème assemblée générale, salle polyvalente.

Yvon Martel entouré du bureau a fait observer une minute de recueillement pour les membres disparus en 2009/2010. Il a rappelé les différentes activités du Club émaillées de voyages et festivités. Il a remercié la municipalité d'Alissas pour sa subvention appréciable et la mise à la disposition gracieuse de la salle polyvalente pour les activités.

Le bilan financier est positif. Le calendrier 2011 a été présenté aux adhérents.

Fête de la Chandeleur

Jeudi 10 février, après les jeux habituels : belote, scrabble, les dames ont préparé les traditionnelles crêpes de la Chandeleur. Ces crêpes succulentes confectionnées à la maison, ont été servies avec des confitures, de la crème de marrons accompagnées d'une variété de bugnes délicieuses. Ces dames ont gardé les recettes traditionnelles. Chocolat chaud, jus de fruits ont permis de mieux apprécier ces douceurs.

Les anniversaires des trimestres ont été fêtés le 24 mars, 23 juin, 22 septembre et 8 décembre (Noces d'or)

Les voyages

Mars : Saint-Martin de Valamas, la vallée du bijou, St-Pierreville ; Juin : Monts du Lyonnais Chazelles/ sur/Lyon (atelier musée du chapeau), Saint-Symphorien sur Coise (métiers du passé) ; septembre : Avignon, le Palais des Papes, pont St-Bénezet

La fête des Dames

Le Club Bienvenue a organisé, mardi 31 mai, son repas pour fêter les Dames, prélude de la fête des Mères, salle du Pressoir (Fromentoux) à Chomérac.

A midi, après le mot d'accueil d'Yvon Martel, près de soixante personnes ont pu apprécier le menu gourmand choisi.

Le groupe vocal « Les Linottes Mélodieuses », formé de dames du Club, dirigée par Denise Chochillon a interprété chansons et petits sketchs très personnalisés avec beaucoup de brio et de sympathie sans autre prétention que de se faire et faire plaisir...Toutes les dames ont eu droit ensuite à une magnifique rose.

Le repas annuel

Dimanche, 13 novembre les adhérents du Club Bienvenue se sont retrouvés, salle polyvalente, pour leur repas de fin d'année.

Après le traditionnel « apéritif de bienvenue », le président Yvon Martel a accueilli, par quelques mots empreints de sympathie, tous les participants.

Un menu gourmand préparé et servi par la Sarl Aurélien Fromentoux traiteur à Chomérac a satisfait tous les convives.

Les Linottes Mélodieuses, un groupe d'amies du club, ont interprété quelques chansons variées sous la direction de Denise Chochillon et animé l'après-midi. Quelques messieurs ont apporté une note exotique, par leurs déguisements et leur imitation.

La bonne humeur a été le maître-mot de cet après-midi à l'image du temps ensoleillé.

UNE SOIRÉE MERVEILLEUSE AVEC LE PÈRE NOËL

Invité par le Comité des Fêtes, le père Noël est arrivé en bougonnant : pas de calèche, pas de neige, de la pluie ! Mais dès son entrée dans la salle, son humeur a changé, en voyant les regards émerveillés de ces nombreux enfants venus l'attendre avec leurs parents et qui vivaient un vrai conte de Noël. Des chants de Noël ont complété cette ambiance merveilleuse. La salle était presque trop petite pour accueillir tout ce petit monde très remuant.

Après un tour de reconnaissance de la salle suivi par les petits enfants qui lui remettaient dessins et lettres, le père Noël fut accompagné par le président Manu Boyer jusqu'à son majestueux fauteuil sous le traditionnel sapin.

Les enfants ont pu se faire photographier sur ses genoux et ont reçu des friandises. Puis un dessin et une lettre furent tirés au sort et leur auteur récompensé. Les bénévoles du Comité des fêtes ont fait de nombreux heureux.

LA 5ÈME FOIRE DU PRINTEMPS…

Samedi 16 avril à partir de 14 heures a débuté la 5ème foire du Printemps organisée par le Comité des Fêtes.

Christiane Coste a recueilli les inscriptions au tournoi de pétanque en doublettes. Ce tournoi a été un succès avec 59 doublettes et 28 doublettes pour le complémentaire. Norbert Clignac est venu initier Christiane à l'organisation des différentes phases de ce tournoi.

Les joueurs venus de Drôme-Ardèche étaient d'un bon niveau. Les parties se sont prolongées tard dans la soirée. Un très nombreux public est venu participer à cette manifestation conviviale.

Catherine et Jeannot, dans leur spectacle « Le Midi Enchanteur » ont fait revivre les opérettes marseillaises et quelques-uns des nombreux succès de Vincent Scotto, ce compositeur aux 4 000 chansons et à cet ami de Marcel Pagnol et Tino Rossi.

Dimanche 17 avril, sous les platanes, la pétanque a laissé place à la mini-ferme et ses animaux. Les enfants ont découvert avec ravissement : chèvres, poules de races diverses, lapins, pigeons… chevaux et les poneys pour des ballades. Dans la salle patchwork, initiation au poker, expositions diverses ont été appréciés.

A l'extérieur, sur la place, marché artisanal, attractions foraines, grimage très prisé par les petits et… aire de jeux municipale ont connu un gros succès.

LA CHASSE AUX ŒUFS A ÉTÉ FRUCTUEUSE.

Les cloches de retour de Rome ont été généreuses et ont déversé de nombreux œufs en chocolat dans le Village.

Des membres du Comité des Fêtes ont pris des photos des lieux historiques du Village pour aider les enfants. Près de 80 enfants ont participé à cette recherche passionnante en partant de la salle polyvalente.

Les tout-petits ont recherché leurs œufs dans le secteur de l'aire de jeux, des captages des sources dans la prairie. Les plus grands sont allés par la rue Royale jusqu'au Lavoir, la pierre tombale, la « traboule ». Les œufs ont été ensuite partagés.

Un bel œuf en chocolat offert par la boulangerie - pâtisserie Blachier a été tiré au sort.

LE COMITÉ DES FÊTES : SUCCÈS POUR LA FÊTE DE LA SAINT JEAN…

Le Comité des fêtes s'est mobilisé pour ses dernières festivités avant la période estivale.

Samedi 25 juin, un concours de pétanque en doublettes, place des Platanes, a ouvert la fête dès 14 heures. Le dernier concours avait connu un grand succès.
Le soir, un repas a permis de se retrouver pour un moment de convivialité. Puis enfants…et adultes ont pu faire le tour des vieilles ruelles avec des lampions et arrêts feux de Bengale, avant d'aller sauter les traditionnels feux de la Saint-Jean (pour les petits et les plus grands). Un bal gratuit en plein air a terminé cette soirée.

LES CHEVAUX SUCCÈDENT AUX LAMPIONS

Dimanche 26 juin, un mini marché artisanal, ainsi que la Foire aux chevaux avec une présentation par des professionnels, une découverte du métier très ancien de maréchal-ferrant, une promenade à poneys pour les enfants ont été appréciés par de nombreux visiteurs.

Le pré qui jouxte le terrain de « foot », avec ses mûriers centenaires a accueilli de nombreux chevaux.

Pierre Bernard, qui a passé le relais de sa ferme au Ranc à Rochessauve à son fils Jean-Pierre, n'a pas quitté ce monde du cheval qui a été le sien pendant des décennies. Il a été la cheville ouvrière de cette foire.

Dix exposants sont venus de l'Ardèche naturellement, mais aussi du Vaucluse, de la Drôme, des Bouches du Rhône, de Hte Loire… Cette matinée a été l'occasion de se rencontrer entre professionnels mais aussi d'avoir créer une animation avec le public. Ils sont à la fois éleveurs mais exercent leur commerce de chevaux avec les particuliers, les clubs de sport équestre…

Authentique Primeur est venu avec ses fruits, légumes et produits divers.

DANS LA DOUCEUR D'UNE SOIRÉE D'AUTOMNE

Le Président du Comité des fêtes, Manu Boyer et ses nombreux bénévoles se sont tous investis pour faire de cette dernière fête, avant Noël, une réussite…

La soirée a débuté par la traditionnelle rôtie de châtaignes. Après marquage par les bénévoles et pré-cuisson chez le boulanger local, 60 kg de châtaignes ont été offertes au public venu nombreux malgré la rôtie de la ville-préfecture voisine.
Puis une succulente bombine mijotée par les bénévoles a été servie à 220 personnes et a permis de terminer cette agréable soirée automnale, dans une ambiance conviviale et très festive.
Il faut féliciter tous ces bénévoles pour le travail fourni : « marquer » les châtaignes, éplucher et faire cuire presqu'un quintal de pomme de terre pour la bombine, avec pour objectif animer leur « Village ».

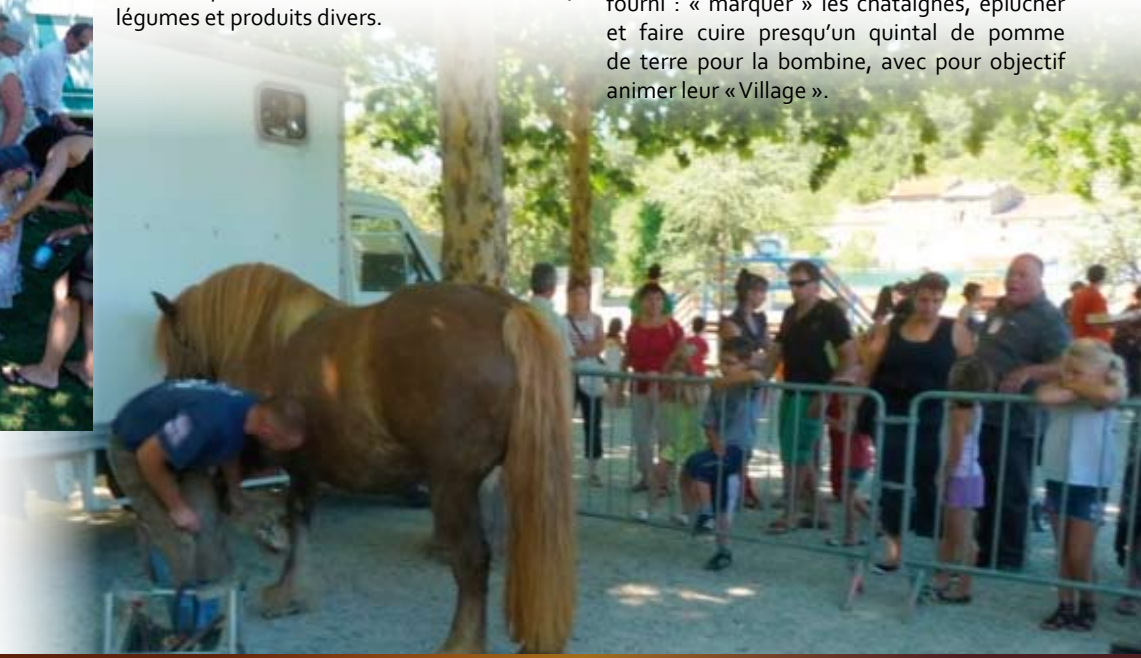

COURIR AVEC ALISSAS

La côte de Chabanet au menu du 1er janvier

Samedi 1er janvier 2011, par un temps ensoleillé mais frais, 25 courageux et courageuses adhérents de « Courir avec Alissas » se sont attaqués à la côte de Chabanet ou du Baron, jusqu'à La Bergerie à près de 700 m d'altitude,. Tout le groupe a ensuite partagé des tartes « maisons » arrosées de jus de fruits : début d'année très raisonnable.

Courir tire les rois le 9 janvier

Dimanche, près de 50 membres se sont retrouvés pour tirer les Rois et faire le point sur les nombreuses activités à venir.

DES RÉSULTATS

Les adhérents du club ont participé à de nombreuses courses et en particulier aux courses de Privas, Veyras, Saint-Priest....

Marathon de l'Ardèche dimanche 11 septembre

Individuel : Fabrice Popelard 10ème sur 83 ; en relais sur 58 équipes 3ème Lilian Crouzet – Lionel Vachon ; ont participé Patrick Valette – Christian Geay, Michel Michaud – François Doucet et l'équipe mixte Anita-Marc Durand.

Trail Saint-Julien en Saint-Alban Katie Mauge et Christian Geay ont réalisé de bonnes performances et des podiums

Section vélo, Première sortie

Samedi 19 mars, la section vélo a organisé avec les cyclorandonneurs de Privas et la section vélo da gendarmerie une sortie commune très sécurisée.

Savoir réparer

Samedi 26 mars, atelier d'entretien pour permettre aux adhérents de savoir faire face aux divers incidents mécaniques.

Séjour Lozère-Aveyron

Du 21 au 28 mai 16 dames et messieurs sont allés à Meyrueis dans la Lozère pour préparer L'Ardéchoise

L'Ardéchoise

Participation d'une dizaine de coureurs, en 3 jours.

Les lacets de l'Alpe d'Huez

Le samedi 10 septembre, 14 cyclistes ont escaladé les 21 lacets de L'Alpe d'Huez

LES FOULEES DU VIADUC, SAMEDI 23 AVRIL

Après plusieurs semaines de préparation, le président Eric Allégoët, le bureau, tous les adhérents et les bénévoles (plus de 50) ont assuré le bon déroulement des 2 courses. 94 coureurs ont participé au trail de 12 km ; 97 aux 6 km et 54 enfants des mini-poussins aux benjamins.

A noter la venue en force de 40 coureurs de Fos-sur-Mer et d'une vingtaine de Saint-Saturnin lès Avignon

Trail : 1er Bertrand Cochard 2ème Hervé Faure... 4ème Jordan Bruyas ; 1ére féminine Anne-France Julia. – 6 km 1er Yannick Pouzet 1ère féminine Odile Brakebush.

Le soir plus de 180 personnes ont participé au repas.

Courir avec Alissas à Fos-sur-Mer

Une vingtaine de personnes s'est rendue à Fos pour une randonnée dans le massif de La Sainte-Baume puis pour la course de Fos

Assemblée Générale

Vendredi 25 novembre 2011 Courir avec Alissas a tenu son assemblée générale. Marc Durand pour la section courses et Jean-Paul Chabal pour la section vélo ont présenté les diverses compétitions et animations avec diaporamas. Le bilan financier est très positif. Le président Eric Allégoët a donné les grandes lignes pour 2012. 1er janvier 2012 montée de Chabanet devenue une tradition...8 janvier tirage des Rois...samedi 21 avril FOULEES du VIADUC.... Des sorties, courses, randonnées seront programmées par le bureau. Section vélo de longs W.E permettront d'escalader des cols mythiques. La participation à L'Ardéchoise sera plus souple...

DANSE PLAISIR
DES DANSES, DE LA MUSIQUE DE L'AMITIÉ

Samedi 26 mars Danse plaisir a organisé sa soirée familiale en prélude au gala de l'association.

28 MAI - GALA

Des adhérentes ont ouvert la soirée par des démonstrations de danses : macaréna, country...tarentelle...

Puis les dynamiques et talentueux « Duoregards », chanteurs musiciens, ont animé une soirée dansante très appréciée avec une gamme de danses très variées. Certaines personnes ont joué le jeu en se déguisant ou en se grimant.

FORUM DES ASSOCIATIONS : LES ASSOCIATIONS SE SONT FAIT CONNAÎTRE ET ONT INFORMÉ

Pour ce 3ème forum, toutes les associations étaient présentes et avaient tenu à être très attractives : c'était la fête des associations.

La Mission locale s'est intégrée dans le réseau associatif. Elle est un espace d'intervention au service des jeunes de 16/25 ans en apportant des réponses aux questions d'emplois, de formation...de logement ou de santé.

Cette année l'ACCA avec l'aide de la Fédération de la chasse 07, (Denis Amblard), a apporté non seulement sa collection d'animaux naturalisés par taxidermie mais une multitude d'informations sur la chasse. Christine Gigon coordinatrice Sécurité routière à la DDT et Joan Thomas de la DDSP, IDSR, intervenante départementale, ont fait participer petits et grands à un simulateur 2 roues motorisées.

Les responsables de l'organisation du forum les remercient vivement de leur participation.

A la fin (12h30) de ce forum, tous les participants ont été invités à partager un repas campagnard offert par le maire et ses adjoints.

L'A S D GYM EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

De très nombreux adhérents ont participé à l'assemblée générale de fin d'année menée par les co-présidentes Henriette Vinson et Brigitte Linard.

Ghislaine Billon a fait son dernier bilan financier en tant que trésorière, après un mandat de 7 ans. Ce bilan est très équilibré. Sandra Rose a pris le relais.

Catherine Habouzit secrétaire a fait le compte-rendu d'activité. L'association se porte bien avec 95 adhérents et 4 cours hebdomadaires.

Mardi, 17h30 - 18h30 Florence André ; 18h30 - 19h30, 19h30 - 20h30 (STEP) Sylvie Presle ; Jeudi 18h45 - 19h45 Martine Lobiaux.

Les adhérents ont terminé l'assemblée et la saison par une agréable soirée dans un nouveau restaurant privadois.

COMMUNAUTÉ LOCALE OUVÈZE-PAYRE

Chaleur et ferveur de la paroisse Saint françois

Samedi 13 août, pour le soixante-cinquième pèlerinage, de nombreux fidèles, d'Alissas, mais aussi quelques touristes, se sont d'abord retrouvés en l'église Saint-Jean Baptiste, pour des prières et des chants, menés par Frédéric Chareyre, pour vénérer Marie en cette avant-veille de la fête de l'Assomption.

Après cette cérémonie, malgré la chaleur, le sentier escarpé et caillouteux, mais bien dégagé par le personnel communal, a permis au plus grand nombre de venir rendre hommage à cette lumineuse Vierge à l'enfant, qui a évité le pire en des temps plus dramatiques. Elle continue à veiller du haut de son promontoire sur « sa paroisse ».

Ensuite dans la salle paroissiale, de nombreux pèlerins se sont retrouvés pour se rafraîchir et partager verre de l'amitié et moment convivial.

Une soirée familiale conviviale

La Communauté locale Ouvèze-Payre de la paroisse Saint-François a organisé samedi 19 novembre sa soirée familiale, qui a réuni près de 90 personnes venues de nombreuses paroisses.

Les bénévoles ont décoré, avec beaucoup de goût, tables et salle, pour donner un air de fête nécessaire avec le temps maussade.

Il faut remercier les bénévoles pour cette heureuse initiative qui resserre les liens entre les paroissiens.

Françoise Chareyre a remercié toutes les personnes venues participer à ce repas et à cette soirée, les bénévoles pour leur dévouement, les commerçants, artisans qui ont permis de mettre en place une tombola.

Après le repas, les danseuses de Danse plaisir ont animé la soirée et entraîné une partie des convives à entrer dans la danse, avant le tirage de la tombola.

LA PÉTANQUE DU VIADUC

Assemblée générale du 4 novembre, bureau : Didier Castillon réélu président, Eric Pailhès réélu trésorier, Jean-Claude Moulin élu secrétaire

Le club comprend 43 adhérents dont 21 licenciés.

Calendrier des projets 2012 : 6 janvier, galettes des rois et remise des licences ; 18 mai, concours 32 doublettes « promotion » ; 22 juillet, marathon masculin sur invitation ; 16 septembre maître-joueur de l'association ; 2 novembre, assemblée générale ; 28 décembre, clôture saison, apéritif dînatoire avec peut-être une surprise musicale.

5 concours sociétaires seront organisés.

Janvier

D	1	
L	2	1
M	3	
M	4	
J	5	
V	6	Remise des licences pétanque du viaduc
S	7	
D	8	
L	9	2
M	10	
M	11	
J	12	
V	13	
S	14	
D	15	
L	16	3
M	17	
M	18	
J	19	
V	20	
S	21	
D	22	
L	23	4
M	24	
M	25	
J	26	
V	27	Ass. Générale Assist. Maternelle
S	28	
D	29	Loto sou des écoles
L	30	5
M	31	

Février

M	1	5
J	2	
V	3	
S	4	
D	5	
L	6	6
M	7	
M	8	
J	9	
V	10	
S	11	
D	12	
L	13	7
M	14	
M	15	
J	16	
V	17	
S	18	
D	19	
L	20	8
M	21	
M	22	
J	23	
V	24	
S	25	
D	26	
L	27	9
M	28	
M	29	

Zone A : Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse.
Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg.
Zone C : Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles.

Mars

J	1	9
V	2	
S	3	Sou des écoles Concours belote
D	4	
L	5	10
M	6	
M	7	
J	8	
V	9	
S	10	
D	11	
L	12	11
M	13	
M	14	
J	15	
V	16	
S	17	Stage Yoga
D	18	
L	19	12
M	20	
M	21	
J	22	
V	23	
S	24	+1h
D	25	
L	26	13
M	27	
M	28	
J	29	
V	30	
S	31	

Avril

D	1	
L	2	14
M	3	
M	4	
J	5	
V	6	
S	7	
D	8	
L	9	Chasse aux œufs 15
M	10	
M	11	
J	12	
V	13	
S	14	
D	15	
L	16	16
M	17	
M	18	
J	19	
V	20	Course et soirée
S	21	Amicale boules Concours doubelttes
D	22	Courir avec Alissas
L	23	17
M	24	
M	25	
J	26	
V	27	Vogue, bal et marché artisanal
S	28	
D	29	Comité des fêtes
L	30	18

Mai

M	1	
M	2	18
J	3	
V	4	Les Printanières Exposition
S	5	
D	6	
L	7	19
M	8	
M	9	
J	10	
V	11	
S	12	
D	13	Sou des école : Foire aux fleurs - Vide grenier
L	14	20
M	15	
M	16	
J	17	
V	18	Pétanque du viaduc 32 doublettes
S	19	
D	20	
L	21	21
M	22	
M	23	
J	24	
V	25	
S	26	
D	27	
L	28	22
M	29	
M	30	
J	31	

Juin

V	1	Danse Plaisir Gala de danse
S	2	
D	3	
L	4	23
M	5	
M	6	
J	7	
V	8	
S	9	
D	10	
L	11	24
M	12	
M	13	
J	14	
V	15	Fête de l'école
S	16	
D	17	
L	18	25
M	19	Ass. Générale - Gym
M	20	
J	21	
V	22	CORSO
S	23	Lampions Feux de la Saint Jean
D	24	
L	25	26
M	26	
M	27	
J	28	
V	29	
S	30	

Juillet

D	1	Amicale Boules Journée familiale
L	2	
M	3	
M	4	
J	5	
V	6	
S	7	
D	8	
L	9	
M	10	
M	11	
J	12	
V	13	
S	14	
D	15	
L	16	
M	17	
M	18	
J	19	
V	20	
S	21	Pétanque du Viaduc
D	22	Concours marathon masculin
L	23	
M	24	
M	25	
J	26	
V	27	
S	28	
D	29	
L	30	
M	31	

27 28 29 30 31

Août

M	1	
J	2	
V	3	
S	4	
D	5	
L	6	Concours/32 quadrettes Amicale boules
M	7	
M	8	
J	9	
V	10	
S	11	
D	12	
L	13	
M	14	
M	15	
J	16	
V	17	
S	18	
D	19	
L	20	
M	21	
M	22	
J	23	
V	24	
S	25	Vétérans - Amicale boules
D	26	
L	27	
M	28	
M	29	
J	30	
V	31	

31 32 33 34 35

Septembre

S	1	Forum des Associations
D	2	
L	3	
M	4	
M	5	
J	6	
V	7	
S	8	
D	9	
L	10	
M	11	
M	12	
J	13	
V	14	
S	15	Pétanque Viaduc Maître joueurs
D	16	Concours/32 doublettes Amicale boules
L	17	
M	18	
M	19	
J	20	
V	21	
S	22	
D	23	Amicale boules Vétérans
L	24	
M	25	
M	26	
J	27	
V	28	
S	29	
D	30	

36 37 38 39

Octobre

L	1	
M	2	
M	3	
J	4	
V	5	
S	6	
D	7	
L	8	
M	9	
M	10	
J	11	
V	12	
S	13	Tournoi de Poker
D	14	
L	15	
M	16	
M	17	
J	18	
V	19	
S	20	Rôtie de chataignes Repas
D	21	
L	22	
M	23	
M	24	
J	25	
V	26	
S	27	-1h
D	28	
L	29	
M	30	
M	31	

40 41 42 43 44

Novembre

J	1	
V	2	Ass. Générale Pétanque du Viaduc
S	3	
D	4	
L	5	
M	6	
M	7	
J	8	
V	9	
S	10	
D	11	Commémoration à 11h sou des écoles foire aux jouets
L	12	
M	13	
M	14	
J	15	
V	16	Ass. générale Comité des fêtes
S	17	
D	18	Repas de fin d'année Clu b Bienvenue
L	19	
M	20	
M	21	
J	22	
V	23	Yoga - Assemblée générale
S	24	Journée familiale Paroisse
D	25	
L	26	
M	27	
M	28	
J	29	
V	30	Ass. générale/apéritif dinatoire - Courir avec Alissas

45 46 47 48

Décembre

S	1	Poker - Téléthon
D	2	Repas Ccas
L	3	
M	4	
M	5	
J	6	
V	7	
S	8	
D	9	Foire aux livres
L	10	
M	11	
M	12	
J	13	
V	14	Arbre de Noël Assistantes Maternelles
S	15	
D	16	
L	17	
M	18	
M	19	
J	20	
V	21	
S	22	
D	23	
L	24	
M	25	
M	26	
J	27	
V	28	Pétanque viaduc Clôture saison
S	29	
D	30	
L	31	

49 50 51 52 1

Les dates de vacances scolaires sont conformes à l'arrêté ministériel du 20/07/2009.
Elles sont données à titre indicatif par l'éditeur sans engager sa responsabilité

Les diverses manifestations 2011, an 1 de La Pétanque du Viaduc

Le marathon féminin de triplettes sur invitation

Dimanche 19 juin, ce marathon a réuni 16 triplettes de Drôme-Ardèche d'un bon niveau. Les parties ont débutées à 8 heures, avec une pause repas, et se sont achevées à 18 heures. Ce marathon a été organisé et dirigé par Jean-Marc Romestant, avec la présence d'un arbitre départemental.

1 triplette Stéphanie Merlin Pétanque des Brandons Guilherand-Granges ; 2 triplette Angélique Ribet pétanque Olliéroise. La triplette locale avec Nathalie Hilaire, Isabelle Chastel, Elisabeth Deval a créé la surprise en terminant 3ème.

Maître-joueur

Dimanche 23 octobre, s'est déroulé un tournoi pour désigner le maître-joueur de l'association.

Dès le matin 24 joueurs se sont affrontés. Yves Sadétian est premier maître-joueur devant Alain Célérien.

Des tournois sociétaires à la mêlée ont eu lieu, au cours de la saison.

ARDÈCHE POKER ALISSAS CLUB : CARRÉ GAGNANT POUR LE TOURNOI TEXAS HOLD'EM

L'Ardèche Poker Alissas Club (APAC) du président Josian Bonnet et de son équipe a sorti sa meilleure main pour son 2ème tournoi de poker. Ce tournoi a opposé 85 joueurs, venus principalement de Drôme - Ardèche, répartis en 11 tables, salle polyvalente.

Il a fallu 11h30, de jeux, de donnes, de cartes, de jetons pour désigner le vainqueur « The Pidge ». Josian Bonnet lui a remis un grand écran plat et d'autres lots. Les dix meilleurs joueurs ont été récompensés par des lots de valeur.

CARRÉ D'AS POUR LE TÉLÉTHON

Ardèche Poker Alissas Club avec son président Josian Bonnet a organisé un tournoi de Poker « Texas Holdem no limit , pour le Téléthon 2011. Pierre Lorenzi président du Téléthon des Deux Vallées est venu assister au début du tournoi.

Michaël, à l'entrée, a totalisé 42 inscriptions. Le buffet et la buvette avec gâteaux maisons, sandwichs a été tenu par les bénévoles du Comité des Fêtes. Tickets de tombola, fil rouge... ont été proposés aux joueurs et au public. Josian Bonnet a dirigé d'une façon magistrale, ce tournoi qui s'est terminé au petit matin. Toute la recette a été reversée à l'AMF Téléthon. Un beau début sympathique et encourageant.

ALISSASYOGA : ET SI LA FEMME NOUS ÉTAIT CONTÉE À TRAVERS LE YOGA

Samedi 9 avril, de 9 à 16h30, salle polyvalente, Yvette Dupont professeur de Hatha Yoga avec Chantal Hérault, sage-femme, professeur de yoga ont animé le stage yoga. Chantal, intervenante en stages nationaux, a côtoyé Shri Matesh « L'amour est ma loi, la vérité est mon combat » ont organisé un stage « Journée Bien être »

Ce stage yoga a été suivi par 25 personnes. « La femme, il était une fois un conte...de la ménopause à 99 ans et plus ! » Ce thème a été abordé par différents exercices suivis de réflexions. La femme, dans ses différents passages de la vie, vit une évolution de son corps, de son mental. ...A la ménopause on a les mêmes ressentis qu'à l'adolescence...Une prise de poids peut être une ressource pour l'hiver de la vie.

Le docteur Jean-Marie Dellis, avec son sourire et sa simplicité, a su avec un grand art, parler « des rhumatismes » ce terme global qui dans le langage courant désigne toutes les douleurs qui attaquent notre « charpente ». Mal au dos, aux articulations mais aussi arthrose, polyarthrite... ostéoporose peuvent être prévenus ou atténués. Des exercices appropriés et continus, non violents, et en particulier le yoga, permettent de gérer, par la position du corps au quotidien, ces problèmes.

RIO ENCHANTE ET RÉCHAUFFE LE PUBLIC

Le Comité des fêtes, le Sou des écoles, la municipalité ont pu organiser une séance de cinéma dans la cour de l'école avec la sympathique collaboration de Patrick Dallet exploitant du cinéma « Le Vivarais » de Privas et une belle soirée d'été.

Près de 300 personnes dont 203 enfants ont suivi les aventures passionnantes de « Blu », le perroquet bleu d'une espèce rare, mais qui ne savait pas voler...

Les bénévoles du Comité des fêtes, du Sou des écoles et des élus maire en tête, ont préparé la cour : chaises, buvette, tables, écran.

Patrick Darllet a mis en place son projecteur. Pop corn, friandises, boissons ont été proposées au public.

Le succès de cette séance a été un réconfort pour tous les bénévoles qui se sont investis depuis des semaines.

Vie du village

APPRENDRE À NAVIGUER SUR LE NET

A l'initiative de Jean-Paul Chabal, adjoint au maire et Anne-Laure Mazard-Vidil, conseillère municipale, les sessions d'informatique au Centre Multimédia municipal ont repris. Cette formation est assurée par Daniel Audebert assisté de Ruy Daniel de 18 à 20 heures selon le planning suivant :

Module 2, 4/10 Windows 7 présentation ; module 6, 11/10 bureautique tableur ; module 3, 18/10 Internet ; module 8, 8/11 la photo ; module 4, 15/11 la messagerie ; module 9, 22/11 la gravure ; module 10, 29/11 imprimer scanner ; module 1, 6/12 débutants ; module 5, 13/12 bureautique, traitement de texte.

Pour renseignements, inscriptions s'adresser à Daniel Audebert 06 65 03 29 08 ou audebert.daniel@aliceadsl.fr

RÉCOMPENSE POUR 20 ANS D'ENGAGEMENT COMMUNAL

Vendredi 21 octobre, salle polyvalente, la municipalité a organisé une cérémonie pour la remise de la médaille d'honneur communale (régionale, départementale) d'argent. Cette médaille a été attribuée par le préfet pour 20 ans d'engagement municipal à Suzanne Rochier et Jean-Paul Guérin, élus en 1983 comme conseillers municipaux puis adjoints au maire.

Familles, anciens élus, municipalité actuelle, amis, responsables d'associations, directeur du groupe scolaire entouraient Suzanne et Jean-Paul, en cette soirée de reconnaissance.

Jean Leynaud, maire, avec des pointes d'humour mais aussi d'émotion, a rappelé leur rôle important d'organisateur et d'animateur que ce soit dans les affaires sociales ou la gestion et l'entretien du patrimoine communal, en y associant leurs familles et les a remerciés pour cet engagement sans faille.

Les parrains officiels, Yvon Martel ancien maire, de Jean-Paul Guérin et Francis Lacroix ancien maire de Veyras et président de l'ADMR, de Suzanne Rochier, leur ont remis avec émotion ces médailles, symboles de leur implication municipale.

Jean Leynaud en remerciant les deux médaillés, en son nom et au nom du conseil municipal, pour leur action a conclu par cette citation « Il n'y a guère au monde un plus bel excès que celui de la reconnaissance ».

Après la remise de deux bouquets de fleurs à Maryse Guérin et à Suzanne Rochier, il a invité tous les participants à venir prendre le verre de l'amitié autour d'un sympathique buffet campagnard.

CÉRÉMONIE DE BIENVENUE AUX NOUVEAUX ALISSAINS

Le Conseil municipal d'Alissas était au complet vendredi 24 juin pour adresser des vœux de bienvenue aux 38 nouveaux habitants du village ayant décidé, sur la période de juin 2010 à juin 2011, d'y fixer leurs pénates. Sous l'égide du maire, Jean Leynaud, et de son premier adjoint, Jérôme Bernard, les élus municipaux ont présenté les composantes de la vie communale et ses associations à ces nouveaux alissains qui ont accru de 3% la population du village.

Après un aperçu historique où le doyen du conseil municipal, André Lasserre, a rappelé les racines romaines d'Alissas. Le Maire a présenté son équipe ainsi que les services administratifs assurés par la commune. Les organismes dont dépend et dépendra de plus en plus le fonctionnement du village furent également cités : la Communauté de communes Privas Rhône-Vallées finance les services dédiés à la petite enfance (mais appelée à étendre ses compétences) ; le Syndicat des eaux Ouvèze-Payre alimente en eau potable ; le Syndicat intercommunal de la Vérone traite les eaux usées ; le Syndicat intercommunal de la Payre et de ses affluents entretient les berges des cours d'eau. M. Leynaud, maire, a enfin insisté sur les prestations offertes par et à la Bibliothèque multimédia, notamment sur les cours d'initiation et de perfectionnement en informatique. Furent cités ensuite tous les commerces, ateliers d'artisans et entreprises établis sur le territoire de la commune. La réunion s'est terminée par la présentation des 14 associations propres à Alissas, en rappelant que ces dernières tiendront un forum le 3 septembre. Une plaquette rappelant ces informations à été remise à chaque nouvel alissain. Un verre de l'amitié a conclu l'invitation et l'on pouvait entendre à cette occasion les propos de satisfaction des nouveaux venus heureux d'avoir rejoint un village qui leur fait oublier l'anonymat et l'absence de convivialité propres aux plus grandes agglomérations.

REPAS DE QUARTIER : LE REPAS AU CENTRE DU VILLAGE S'AGRANDIT EN JUIN

Les premiers repas avaient réuni les riverains de la rue du Ruisseaux et des alentours immédiats. Cette année, ce repas a fait « tache d'huile », sans nuire à la qualité, et davantage de voisins ont tenu à y participer.

La carte était variée avec toujours en bonne place la traditionnelle salade des sardes. Les convives, qui avaient tous apporté boissons ou plats variés, ont passé une soirée sous le signe de la convivialité, de l'amitié et de la bonne humeur.

La commune, il faut le rappeler, met à la disposition des organisateurs chaises et tables faciles à transporter.

L'an prochain, le cercle s'agrandira encore et réveillera le vieux Village.

REPAS DU QUARTIER DE LA ROCHE-L'EGLISE

Vendredi 20 mai, un très grand nombre des habitants du quartier de La Roche - Eglise s'est retrouvé chez Robert et Denise Chochillon, point central du chemin de La Roche, une première.

Une bonne recette pour un repas de quartier : apporter entrées, plats divers avec une pointe de tradition, « une salade de sardes » spécialité d'Alissas, boissons pour tous les goûts et tous les âges !

Les messieurs ont mis en place tables, chaises.... Ensuite beaucoup de zestes de convivialité mixés avec un plein d'amitié ont permis, avec un temps estival, d'obtenir une super soirée...A l'année prochaine, cochon qui s'en dédit !

A leur tour, « Les Micocouliens 1 » vont se retrouver le samedi 4 juin à partir de midi, pour, eux aussi, un premier repas de quartier.

LE REPAS DES VOISINS : C'EST LA FÊTE POUR LA 2ÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE

Pour la 2ème année consécutive de nombreux locataires du Provence ont reconduit avec enthousiasme, la soirée des Voisins. Cette année, ils se sont retrouvés plus de 50, avec « les voisins d'en face » qui se sont joints avec plaisir.

Des tables et des chaises ont été prêtées par la commune. Elles sont faciles à transporter. Chaque famille a contribué financièrement en achetant nappes, assiettes etc...et a apporté plats, entrées, boissons divers. C'est aussi la fête des enfants avant celle des mères.

L'ambiance de ceux qui ont accepté de participer est très conviviale et très chaleureuse...et certains ont déjà des idées nouvelles pour l'année prochaine.

PREMIER REPAS « MICOCOULIEN » PERTURBÉ PAR L'ORAGE

Le grand ensemble de constructions individuelles qui s'est développé dans le quartier de la Chaumette, comprend 3 lotissements, Les Micocouliers 1 et 2, Les Genêts qui se différencient peu sur le terrain.

L'association syndicale «Les Micocouliers 1» a décidé d'organiser son premier repas de «quartier». Samedi 4, vers midi, 18 adultes et 18 enfants, une population jeune, se sont retrouvés pour partager ce premier repas et surtout mieux se connaître et s'apprécier.

L'association syndicale, très active, a pris en charge boissons, grillades pour le barbecue. Les familles se sont réparties accompagnements et desserts.

Ambiance sympathique et conviviale, avec les enfants heureux de pouvoir s'en donner à cœur joie. A l'heure du café, Taranis, le dieu gaulois du tonnerre et de la foudre, s'est réveillé. La pluie a mis un terme à ce premier repas.

Mais semble-t-il, en 2012, Micocouliers 2 et Genêts viendront se greffer. Un festin «Micocoulien» de belle taille, abolira les frontières administratives.

UN DEUXIÈME REPAS RÉUSSI

En ce premier soir de juillet, une grande partie des habitants de quartier du Colombier renforcé par certains de Fontgrand et du chemin de La Combe s'est retrouvée pour son deuxième repas.

Tables et chaises prêtées par la commune ont été aménagées, sur le terrain bien dégagé en contrebas de la maison de Bernard Martaresche. Tous les voisins ont apporté, plats sucrés ou salés, boissons, mais aussi des gerbes de bonne humeur et d'amitié.

Cette année pas de pluie pas de froid, mais une belle journée qui ne voulait pas en finir.

Mais la nuit a fini par se glisser. Et les feux allumés par Bernard pour ses grillades de sanglier ont donné un air de célèbre banquet d'un petit village... Pas de barde, pas de potion magique ... mais la soirée s'est poursuivie tard dans la nuit avec le plaisir de se retrouver entre en amis.

LA PLUIE N'A PAS EU LE DERNIER MOT

Vendredi soir, l'amitié, la convivialité et l'opportunisme ont eu raison de la pluie. Certes ce n'était pas un ouragan, mais il ne faisait pas un temps à manger dehors. Toutes les familles du quartier de Lauzas, qui avaient répondu à l'invitation lancée par deux familles, se sont retrouvées à l'abri dans le garage bien aménagé de Xavier Boyer.

Cette pluie a même approfondi cette solidarité profonde et amicale que renforce l'adversité.

Charcuteries, pizzas, quiches, salades... « maison », viandes, un superbe « Framboisier » œuvre d'Isabelle, arrosés de crus régionaux... et ils sont nombreux, sodas pour les petits ont eu le don de faire oublier les intempéries.

Cette fête de quartier s'est poursuivie, tard dans la nuit. Les participants ont seulement souhaité que l'an prochain davantage d'habitants participent à cette fête qui permet de mieux se connaître et s'apprécier.

Le dernier et septième repas de quartier sera celui de L'Esclopier le 4 septembre.

LE REPAS DE L'ESCLOPIER PROFITE D'UNE ACCALMIE

Après la pluie de l'après-midi, le repas du quartier de l'Esclopier paraissait compromis. Passant outre au pessimisme de certains, le repas a pu se dérouler à l'extérieur, pour la grande satisfaction de Jérôme Bernard et Jean-Paul Chabal, à l'origine de ce repas pour la 3ème année. A leur initiative, de nombreux quartiers ont suivi ce mouvement sympathique.

Plus de quarante personnes, avec un tourbillon d'enfants, ont participé à ce repas. Comme à l'accoutumé des mets de toutes sortes, des tortillas en passant par les quiches, les taboulés, les tartes les plus diverses pour finir par d'excellents fromages ont été accompagnés de bonnes bouteilles tirées de derrière les fagots, mais aussi sodas, sirops.

Mais l'objectif principal de ce repas de quartier a été atteint, prendre le temps de se retrouver, de resserrer des liens d'amitié, avec la présence joyeuse et exubérante des enfants.

SOUVENIRS ET CONVIVIALITÉ : UN CHALEUREUX MOMENT

Guirlandes, menus personnalisés par de très beaux dessins effectués par les élèves du groupe scolaire, tables décorées avec petits bouquets et luminaires confectionnés par Charlotte, Mireille, Suzanne, ont concouru à créer un avant-goût de Noël.

Avant le repas, Jean Leynaud maire au nom de la municipalité et du CCAS a accueilli les nombreux anciens et anciennes du village, plus de 90, venus malgré la neige et la pluie, avec une pensée pour les absents.

Le menu, choisi lors des réunions du CCAS, a été très apprécié. Les membres du CCAS et de nombreux élus ont assuré le service, avec le sourire.

Les Dés Lyres ont animé cet après-midi très amical et fait danser bon nombre de personnes, sur des rythmes d'hier et d'aujourd'hui. Les personnes indisponibles et les plus âgées auront droit à un colis qui leur sera porté.

Voeux

DES VŒUX CHALEUREUX, UN BILAN POSITIF, DES PROJETS.

Vendredi, Jean Leynaud maire, entouré de son conseil municipal a remercié pour leur présence Hervé Saulignac Conseiller Général du canton et Conseiller Régional, François Veyreinc président de la Communauté de Communes, les nombreux maires et élus, les chefs d'entreprises, les représentants d'administrations et la population de la commune présente. Il a remercié pour leur action le personnel enseignant, les employés communaux, les responsables des associations et tous les partenaires de la commune. Il a présenté à tous les vœux les plus chaleureux pour 2011, en son nom et au nom du conseil municipal.

Il a rappelé les principaux travaux réalisés par la commune et le Syndicat d'assainissement de La Véronne grâce aux subventions du Département, du SDE 07, de La Région.

Avant de dévoiler les projets 2011, il a annoncé « Nous allons étudier la possibilité de baisser, sinon stabiliser la taxe d'habitation... 2011 sera marqué par une gestion financière très attentive, sans superflus... »

Jean Leynaud a évoqué les grandes lignes des projets 2011 :

Sur les terrains à proximité du cimetière sera réalisé un « columbarium ». Avec beaucoup de réserves il a dévoilé la possibilité de construction d'un nouveau bâtiment communal. Concernant la sécurité, la municipalité a toujours la volonté de créer un réseau de vidéosurveillance. Un projet d'aménagement du terrain de l'Enclos pourrait être réalisé en collaboration avec un investisseur : commerces, services, résidence « seniors » ainsi que des maisons individuelles.

Cette cérémonie des vœux s'est poursuivie par un buffet très convivial qui a permis au très nombreux public de prolonger de fructueuses discussions.

SACER SUD-EST
POUR ALLER PLUS LOIN
TRAVAUX ROUTIERS &
TRAVAUX PARTICULIERS
Agence de VALENCE :
Z.I. - B.P. 17 - 07250 Le Pouzin
Tél. 04 75 63 83 00 - Fax 04 75 63 87 88

MCA
Matériaux Calcaires d'Alissas
"La Guerite" - 07210 ALLISSAS
Tél. 04 75 30 58 76

MAIRIE D'ALISSAS

commune

Travaux

CARREFOUR "BRICOUS"

Cette intersection entre le chemin des Chênes et la montée de la Grangette, avait fait apparaître d'une part des difficultés pour manœuvrer et d'autre part des dangers au niveau de la visibilité.
La commune a sollicité les services de l'Etat de la Direction Départementale des Territoires afin d'étudier un projet de faisabilité d'aménagement de ce secteur garantissant la sécurité et l'accessibilité de ces voies.
Le projet a été validé, les travaux ont débuté fin décembre.

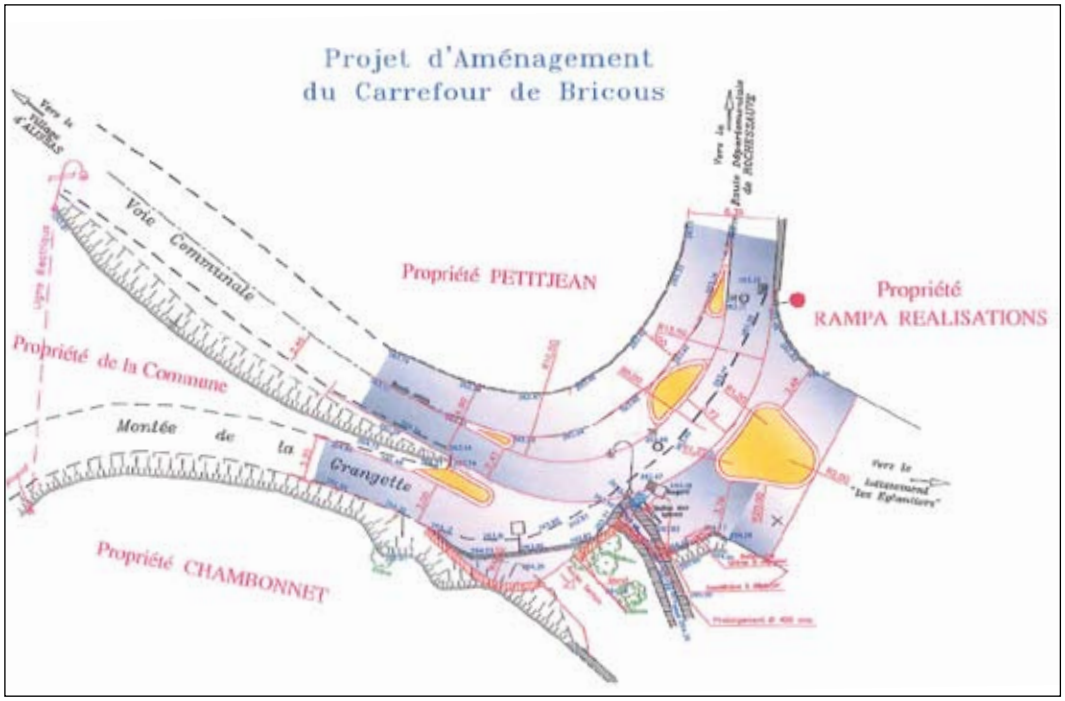

PROJET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET ASSOCIATIFS

Le permis de construire du bâtiment qui servira de vestiaires et de salles pour les activités des associations du village a été déposé le 28 juillet dernier. Le commencement des travaux est prévu pour le début d'année 2012 pour une durée de 10 mois.

Les entreprises retenues après appel d'offres conformément au code des marchés publics sont les suivantes :

- Lot N°1 maçonnerie BATIR - BOURG LES VALENCE
  94 663.22 € HT
- Lot N°2 charpente bois/bardage. PIERREFEU - VERNOUX
  19 886.68 € HT
- Lot N°3 façades BATIR - BOURG LES VALENCE
  7 737.00 € HT
- Lot N°4 couverture/étanchéité SAPEC
  30 370.06 € HT
- Lot N°5 menuiseries alu/acier/fermeture GIRAUD DELAY - Alissas / ECHARAVIL - Privas
  28 000.00 € HT
- Lot N°6 menuiseries bois CORNEILLER - ROMANS
  14 000.00 € HT
- Lot N°7 cloisons/plafond/peinture SOULIER DUNY - PRIVAS
  24 500.00 € HT
- Lot N°8 carrelage LES CARRELAGES D'ARNAUD
  18 500.00 € HT
- Lot N°9 chauffage/ventilation/sanitaires REYNET - PRIVAS
  43 500.00 € HT
- Lot N°10 électricité MOUNIER - PRIVAS
  13 908.37 € HT
- Lot N°11 cloison mobile ALGAFLEX - VOIRON
  7 992.00 € HT

TOTAL 303 057.33 € HT

- Contrôle technique QUALICONSULT **1 890.00 € HT**
- Mission de coordination SPS QUALICONSULT **1 320.00 € HT**

A noter qu'une large concertation avec les associations du village a été menée pour répondre ainsi au maximum à leurs attentes.

Le coût du projet estimé s'élève à 490 360 € TTC et financé comme suit :

- Subvention de la Région Rhône-Alpes : **123 000 €**
- Subvention de l'Etat (DETR) : **123 000€**
- Subvention du Conseil Général : **22 350 €**
- Fonds de Compensation de la TVA : **80 360 €**
- Subvention Syndicat Départementale des Energies : **15 000 €**

La part communale de 126 650 € représentera environ 26 % du projet.

On peut constater que ce projet d'équipements sportifs, est un projet ambitieux pour une petite commune, mais qu'il répond à une forte demande.

Au vu de la diversité des compétences de l'équipe municipale, une partie de la conception de ce projet, sera réalisée par la commune, permettant de dégager une économie substantielle.

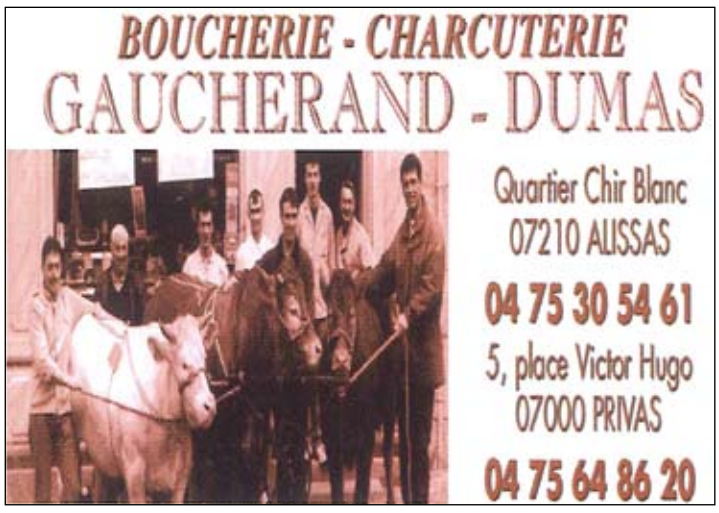

Menuiserie - Agencement - Escaliers
BOIS - ALU - PVC
Yves Bouzol
Tél / Fax. 04 75 65 10 28 Port. 06 14 80 34 22
07 CHOMERAC
www.menuiserie.bouzol.free.fr

Travaux

LES TRAVAUX DE VOIRIE SUIVENT LEUR CHEMIN

Mardi matin 27 septembre, Yves Carle adjoint chargé des travaux André Lasserre conseiller, Denis Clair représentant de l'Unité territoriale de la DDT 07 et Hubert Dray conducteur de travaux de l'entreprise SACER ont procédé à la réception des travaux de voirie 2011.

Ces nombreux travaux concernent le haut de la Route du Colombier et une partie du chemin rural lié à cette route ; les routes des Véronnes et des Rageasses, des travaux plus simples route de Greylas et au hameau de Lemps, l'impasse du Torrent dans le Village. Le montant de ces travaux s'élève à 29 873,69 € TTC.

Après achat du terrain aux consorts Vernet, un parking (16 x 27m), à la fin de la rue du Gué, a été aménagé : mise au niveau, apport de tout venant et mise en place d'un enrobé. Ce parking des Albizias peut accueillir une trentaine de véhicules lors des entrées ou sorties de l'école et les véhicules des riverains de la rue Royale et de ses rues adjacentes.

Globalement il ne reste que quelques points (Colombier, carrefour route des Chênes, montée de La Grangette dit de Bricous) à terminer.

La commune possède une voirie de qualité.

PROJET ZONE ARTISANALE

A l'initiative de la commune, une nouvelle zone artisanale, sera créée afin d'accueillir 6 entreprises.

Le démarrage des travaux est prévu pour le début 2012.

Une première phase de travaux permettra de réaliser l'enfouissement des réseaux d'assainissement, d'irrigation, d'eau potable puis des réseaux électrique et téléphonique.

A noter que le Syndicat des Energies (SDE) s'occupera de la réalisation des réseaux électrique et téléphonique.

La deuxième tranche de travaux concernera les travaux de chaussée et d'éclairage public.

La livraison des lots est prévue pour septembre 2012.

2 lots sont disponibles à la vente, pour tout renseignement, veuillez prendre contact en Mairie.

M.B.T.P.

Montagut Bâtiment Travaux Publics

« L'annexe » 07190 ST SAUVEUR DE MONTAGUT
Tél. : 04-75-65-48-63 Fax : 04-75-65-40-05
Email : mbtp.montagut@wanadoo.fr

MACONNERIE – RESTAURATION — GENIE CIVIL
TRAVAUX PUBLICS— CANALISATIONS—VRD—SCIAGE

Groupama

Epargne - Assurances Auto maison Santé
Professionnels et particuliers
M. COLLAS Laurent
LE POUZIN : 04 75 85 99 11 PRIVAS : 04 75 64 24 54

SARL REYNET

FROID COMMERCIAL
CLIMATISATION - CHAUFFAGE
POMPE A CHALEUR
CUISINE PROFESSIONNELLE

ÉTUDE CONSEIL - INSTALLATION - S.A.V

04.75.64.55.24.

COLAS
Rhône-Alpes
Auvergne

TRAVAUX ROUTIERS
SOLS INDUSTRIELS
COURS DE VILLAS

ZI LE LAC - 07000 PRIVAS
Tél. : 04 75 64 72 88 - Fax : 04 75 64 82 09

BOUCHARDON S.A.
Adduction d'Eau- Assainissement - Travaux Publics

TP

Les Sapins
07320 ST AGREVE
Tél. 04 75 30 14 23
Fax 04 75 30 22 41
e-mail: bouchardonsa@wanadoo.fr
Bouchardon Marcel : 06 07 13 08 00
Bouchardon Gérard : 06 85 23 11 38

AUTHENTIQUE PRIMEUR
Fruits & Légumes
Vins – Fromages...
Ouvert du mardi au vendredi de 8h00 à 12h15 et de 14h00 à 19h00
Le samedi de 8h00 à 12h15 et de 14h00 à 18h00
Place des Erables (derrière la Maire) – 07210 ALISSAS
04 75 30 84 31

VOTRE SPÉCIALISTE TOYOTA
S.A.R.L. VIAZAC ET FILS
VENTES NEUFS ET OCCASIONS
MÉCANIQUE - CARROSSERIE - PEINTURE
DÉPANNAGE - LOCATION DE VÉHICULES
Zone industrielle Le Lac
07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 80 56
Fax 04 75 30 71 37

GD
GIRAUD - DELAY
— Constructions Métalliques —
287, Route des Blaches - 07210 ALISSAS
Tél : 04 75 66 92 90 - Fax : 04 75 64 00 59
contact@giraud-delay.com

MAIRIE D'ALISSAS

développement durable

Développement durable

COUPURE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DE 1H À 4H DU MATIN

Dans son programme "AGENDA 21 LOCAL", la commune a décidé de maîtriser sa consommation sur le réseau d'éclairage public.

1- Les cellules photo-électriques sont remplacées par des horloges astronomiques. Elles agissent directement et automatiquement sur les circuits d'éclairage en fonction des heures de lever et de coucher du soleil, et ce, sans cellule. Fini, l'allumage et l'extinction aléatoires de l'éclairage public. Tenant compte de la situation géographique du lieu de l'installation (à partir des données longitude, latitude et Universel Date Time préalablement programmées), ce nouvel interrupteur crépusculaire programmable assure une parfaite maîtrise de l'éclairage dans les lieux publics. Elle assure d'importantes économies d'énergie.

2- coupure totale de 01h00 à 4h00 du matin dans les zones extérieures au village sur les postes : LEMPS, L'ESCLOPIER, HAUTE VANEILLE, BRICOUS, LA CHAUSSIERE, LE BAIN, RANC PASTEL, le VIADUC et MICOUCOULIER.

Les postes avec moins de 10 lampes ne seront pas équipés, car ce n'est pas rentable. Les lampes énergivores seront remplacées. Gain 2800€ par an.

Vue de l'EUROPE la nuit.

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Du 01 au 07 avril 2011

Samedi matin de 9h à 12h, animations à la bibliothèque :

- Découverte du vélo électrique
- Collecte de 200kg de déchets dans la rivière
- Visite de la chaudière bois à granulés, de l'école
- découverte d'un nouveau chemin récemment ouvert, le Gour Noir
- expositions, toute la semaine : Compostage mode d'emploi, Photos nature, Meubles en carton, Sculptures sur bois
- distribution dépliants divers aux enfants, durée de vie des déchets
- atelier pour les enfants pendant la semaine
- dégustation jus de fruit bio, pain bio
- Présentation produits devant le magasin Bio

Mardi 5 avril avec l'école, classe de CM1 et CM2 :

- visite de la station d'épuration de Chomérac

J'adopte une attitude citoyenne

Une famille de 3 personnes produit 1 tonne de déchets ménagers par an. Or, en triant dans les conteneurs vert (pour le verre), bleu (pour les papiers et cartons) et jaune (pour les bouteilles en plastique, les emballages métalliques et les briques alimentaires), cette famille peut recylcer 530 kg de matériaux par an.

De plus, en pratiquant le compostage individuel, elle peut valoriser 250 kg de plus chaque année.

Les déchets refusés dans les bacs du tri et les bacs à ordures ménagères, en raison de leur volume, de leur poids ou de leur nature; doivent être apportés en déchetterie.
C'est le cas des :

Trier, c'est... respecter !

MAIRIE D'ALISSAS

L'eau sur la commune d'Alissas

ALISSAS, VILLAGE, RÊVE AUSSI D'EAU COURANTE.

Lemps a eu son adduction d'eau, réalisée par l'entreprise Héritier de Portes les Valence dans un temps très court et durant une période difficile de guerre. Les habitants d'Alissas chef-lieu semblent ne plus se satisfaire de l'eau de leurs puits et voudraient bien n'avoir qu'un robinet à tourner.

DEUX SOURCES

Le 23 mai 1943, le conseil municipal, sous la présidence de Joseph Maurel, maire, prend une délibération « Considérant l'insuffisance de la distribution d'eau potable dans le chef lieu, le conseil décide l'amélioration en eau potable du Village.
Vu les réparations continuelles faites aux pompes communales, le conseil décide de fournir l'eau aux habitants par pompage et désigne M. Chazalon géomètre pour l'étude du projet »..
Le préfet de l'Ardèche reçoit le 30 octobre 1945 le rapport géologique de M. Thoral professeur de géologie à la faculté des Sciences de Lyon, sur le projet de recherche en vue d'adduction d'eau potable de la commune d'Alissas.
« Si l'on excepte un hameau (Lemps) alimenté par un syndicat particulier, la commune d'Alissas, (notamment le chef-lieu), est dépourvue de toute eau potable. La population dispose seulement de puits particuliers et de 2 pompes publiques... La municipalité actuelle a donc sagement décidé d'étudier un projet de recherches d'eau en vue d'une adduction.
Accompagné de Louis Boudon, maire, de Gustave Alezard, adjoint et M. Chazalon géomètre-conseil de la commune, j'ai visité le 17 octobre 1945 deux points d'eau susceptibles de convenir.
Le premier est situé au lieu-dit Chanteduc au fond d'un petit ravin descendant des Granges et entaillé dans le basalte ; le second est au lieu-dit Charavaise, à quelques centaines de mètres du précédent, sur le flan du même ravin.
Dans les deux cas, il s'agit d'eaux tombées à la surface du territoire basaltique des Coirons, ayant traversé une épaisseur plus ou moins grande de roches éruptives Dans leur parcours souterrain, ces eaux ont pu traverser des amas de cendres ou de sables basaltiques et s'y filtrer... Le territoire d'alimentation est presque inhabité... »

QUELLE SOURCE PRENDRE ?

Après cette première approche, M. Thoral indique ses préoccupations. Il conseille de débroussailler, d'essayer de vérifier le débit, d'utiliser pour Chanteduc (cascade dite de Gournier) une solution fluorescéine... puis de procéder aux analyses réglementaires... le captage à la Chanteduc pourrait être délicat à cause des nombreux blocs en surplomb...
Le débit doit être de 200 litres par habitant pour tenir compte des estivants, des bestiaux etc.
Le cabinet Racat et Ceyte géomètres-experts à Aubenas qui a succédé à M. Chazalon interroge le maire, par une lettre du 15 février 1946, pour savoir s'il a fait procéder au débroussaillage des bois où coulent les ruisselets ainsi que l'a demandé le géologue.

La municipalité présidée par Louis Boudon maire continue donc le projet d'adduction d'eau. A Charavaise qui se trouve en contrebas de Gournier, le frère d'Aimé Chambonnet, qui possède une parcelle à proximité, a travaillé au débroussaillage.
Le projet d'adduction d'eau d'Alissas, par ses propres sources issues des pentes du Coiron, en ces années 45/46 avance difficilement.

L'adduction d'eau d'Alissas au point mort

Dans la séance du conseil municipal du 23 novembre 1945, le maire donne connaissance d'une lettre du préfet lui faisant connaître que la commune doit payer la somme de 1 300 F à Marcel Thoral expert géologue à Lyon pour enquête hydrogéologique relative au captage des sources de Chanteduc et de Charavaise. Mais aucune indication sur une nouvelle étude des sources et de leur débit n'est connue.
Alissas, commune pauvre.
Par une lettre du 28 février 1946 le préfet Robert Pissère écrit au maire.
En ce qui concerne le projet d'adduction d'eau, je crois devoir vous signaler que de nombreux projets sont actuellement en cours et tous, malheureusement, ne peuvent pas être subventionnés par l'Etat. Pour cette année, un crédit de 5 000 000 de F a été prévu pour le département et une bonne partie de ce crédit sera absorbée par les travaux des villes importantes. Pour couvrir les frais de recherches d'eau à engager par votre commune, je ne puis que vous conseiller d'inviter votre conseil municipal à solliciter l'octroi d'une subvention départementale au titre de commune pauvre. L'aide accordée sera ainsi plus certaine et plus rapide, car un crédit de 500 000 F a été prévu au budget départemental... ».
Dans sa séance du 7 avril 1946 « le maire entretient le conseil municipal qu'étant donné la précarité des ressources de la commune et le projet d'adduction d'eau qui nécessitera un gros effort financier de la commune, il demande à M. le préfet de l'Ardèche une subvention départementale de 50 000 F au titre des communes pauvres ».

« Une eau saine et abondante »
La commune se tourne vers le Syndicat Ouvèze-Payre.

« Le 14 janvier 1947, le maire expose au conseil municipal, , qu'une réunion a eu lieu dernièrement en mairie du Pouzin à l'effet d'examiner l'avant-projet dressé par le service du Génie rural pour l'alimentation en eau potable des communes des vallées de l'Ouvèze et de la Payre.

Le maire donne lecture d'une note d'information adressée par l'ingénieur en chef du génie rural ».

Le maire énumère tous les avantages à adhérer à ce syndicat. « L'agrégation de la commune dans le cadre du syndicat est particulièrement intéressante, car elle permettra la création d'un service public qui sera géré par le syndicat à l'aide de personnel compétent ».

L'argument de poids, qui se manifeste en cette période de canicule et de pénurie pour beaucoup de communes "Il sera également possible de disposer en toute époque de l'année d'une eau saine et abondante. Les communes faisant actuellement partie du Syndicat ont déjà engagé des dépenses correspondant à 38 F par habitant. Il est indispensable que la commune verse au préalable une somme identique.

Il conviendra ensuite de voter une annuité qui permettra de garantir l'emprunt que le syndicat doit contacter pour permettre le règlement de l'étude du projet.

A l'unanimité le conseil : 1- Demande son agrégation au Syndicat intercommunal pour l'alimentation en eau potable des vallées de l'Ouvèze et de la Payre. 2- Décide d'inscrire au budget à partir de 1947, une somme de 17 062 F représentant une somme de 38 F par habitant (449 habitants). 3- Décide d'inscrire au budget, à partir de 1947 une annuité trentenaire de 4 123 F, représentant la part de la commune dans l'emprunt que le Syndicat doit contracter pour financer l'étude du projet. 4- Désigne Louis Boudon et Camille Martel comme délégués titulaires,(Marc Bourgeade et Georges Beauthéac suppléants), auprès du Syndicat. M. Grand, maire de Baix sera le président du Syndicat".

Louis Boudon et son équipe municipale ont engagé un pari qui s'avérera payant. Il faudra attendre près d'une décennie pour voir l'eau couler mais « elle sera saine et abondante ».

Le Syndicat Ouvèze-Payre

L'arrêté préfectoral du 30 juin 1943 a autorisé la création d'une « Association syndicale autorisée » regroupant les communes de Baix, Le Pouzin, St Julien en St Alban, Flaviac, St Lager Bressac, St Symphorien sous Chomérac et réglant son organisation. Le siège de l'Association est en mairie du Pouzin.

L'arrêté préfectoral du 21 juin 1944 autorise les communes de Chomérac et de Coux à adhérer à ce Syndicat intercommunal autorisé (Coux ne donnera pas suite à cette adhésion !!!).

Après les bombardements du Pouzin en 1944, devant l'importance des dégâts occasionnés, entre autre, au réseau d'eau potable et face aux insuffisances de la desserte en eau potable dans la plupart des communes de l'association, les maires se sont réunis en vue de constituer un syndicat intercommunal. Ce syndicat avait pour but une desserte collective des communes.

Le 14 décembre 1946, le conseil syndical donne son consentement à l'adhésion éventuelle des communes d'Alissas, de Cruas, Rompon, St-Bauzile et St-Vincent de Barrès.

Une note de l'ingénieur en chef du Génie rural, à Valence, du 19 décembre 1946 fait une étude détaillée de l'évaluation d'eau nécessaire, des ressources disponibles, des dispositions générales du projet...

« Population à alimenter. - ...Alissas population totale 449, population à alimenter 300. Total des 12 communes : population totale 9 271, population à alimenter 7 934. Le Pouzin avec une population totale de 1 782 hab. et une population de 1 500 hab. à alimenter est la commune, la plus importante.

Evaluation des quantités d'eau nécessaires. – En admettant une consommation de 200 litres par habitant et par jour, les besoins journaliers sont de 7 934 x 200 l = 1 586 800 litres, correspondant à un débit de 18, 36 litres/seconde.

RESSOURCES DISPONIBLES

Après de multiples recherches, une source dénommée « source du Lac » a été repérée sur le territoire de la commune de Rochessauve.

Les jaugeages effectués d'avril à octobre ont montré que le débit varié de 7,5 l/s à 8 ,66 l/s.

Nous estimons que cette source pourra au minimum donner 7 ,5 l/s et pourra, en période de grosses eaux, donner 10 l/s.

D'autre part la partie haute de la commune de Flaviac pourra être alimentée par les eaux des sources de Hautes Valettes.

Le complément sera fourni par la nappe alluviale du Rhône où des essais de pompage ont déjà été exécutés et ont donné un débit de 38 l/s

M. Fioravante, ingénieur du Génie rural, dans son rapport, très complet du 19 décembre 1946, a précisé en premier les disponibilités en eau pour alimenter les différentes communes Après étude, les dispositions suivantes ont été adoptées, précise-t-il, dans ce même rapport.

La source du Lac (Rochessauve) permettra d'alimenter les communes de la Haute vallée de La Payre : St Bauzile, St Vincent de Barrès, St Lager Bressac, Chomérac, Alissas, partie haute de St Symphorien S/Chomérac.

La station de pompage de la nappe du Rhône permettra d'alimenter les autres communes par l'intermédiaire de deux services. Le Bas Service comprendra les communes de Baix, Le Pouzin, le hameau de Brune et éventuellement Cruas (lors de la rédaction de ce rapport la commune de Cruas ne s'est pas encore décidée). Le Haut Service comprendra les communes de la vallée de l'Ouvèze à savoir Rompon, St Julien en St Alban et Flaviac...

Il indique ensuite les installations nécessaires pour l'adduction d'eau des communes de ce nouveau syndicat.

-Les ouvrages d'art sont multiples étant donné le nombre de communes : un puits de captage de la nappe du Rhône avec stations de pompage ; le captage de la source du Lac avec bassin de répartition de cette source ; le captage des sources de la Haute Valette.

Vingt réservoirs en béton armé, d'une capacité variant de 100 à 500 m3, sont prévus .

Un bâtiment va être construit comprenant un atelier, un garage et le logement du préposé.

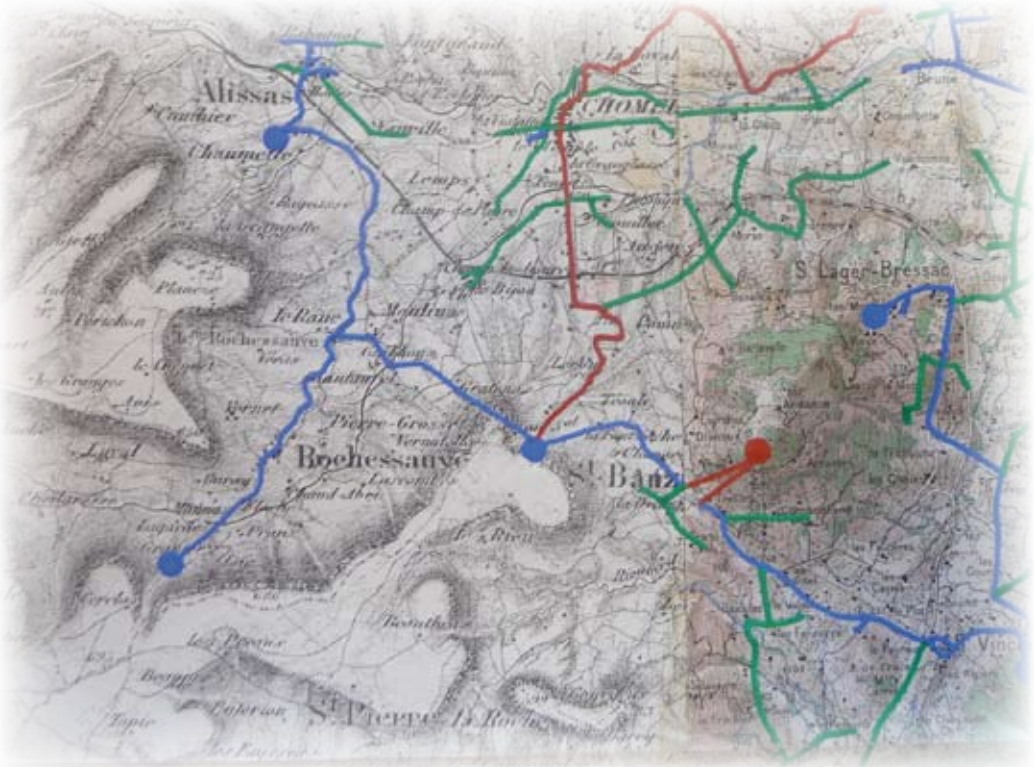

Des «machines élévatoires» vont être nécessaires.
La station de pompage principale aura une puissance de 140 CV et pourra débiter 25 l/s.
Le refoulement secondaire pour l'alimentation en été de Chomérac, St Symphorien et Alissas nécessitera une installation de 36 CV.
Pour l'alimentation des parties hautes de Rompon et St Julien en St Alban, il sera installé un groupe électrogène de 5 CV.
Des canalisations sont prévues. Les conduites principales et de distribution auront une longueur totale 144 875 mètres.
Il sera installé en outre 2 039 branchements particuliers et 273 bouches d'incendie.

Etude financière

M. Fioravante a établi à partir de ces travaux une étude financière.
« Le montant total de la dépense qui est donné par le devis estimatif s'élève à 131 000 000 F (ouvrages d'art 18 590 000 F, canalisations 91 448 000 F, machines élévatoires 2 650 000 F, branchements électriques 700 000 F, imprévus 11 073 550 F, honoraires 4 952 800 F, achat de terrains 1 585 200 F). La dépense par habitant desservi sera de 131 000 000 F / 6 334 habitants = 20 682,03 F (Cruas 1 600 habitants n'est pas inclus dans ce chiffre).
La subvention de l'Etat sera de 60 %, la subvention du département sera de 5,237 %. La part du Syndicat sera donc de 34,763 % ...
Les recettes sont constituées, en principe, par la vente de l'eau aux abonnés, d'après le projet au nombre de 2 039... Le total des recettes serait de : 2 347 000 F, produit des concessions, 472 995 F dépassement de consommation, soit 2 819 995 F au total.
Les dépenses concerneraient les frais de courant, de personnel et d'entretien soit 880 501 F.
M. Fioravante indique « Nous soulignons que nous avons été très prudents dans les prévisions de vente d'eau mais assez larges pour les dépenses.
Le personnel comprendrait un préposé pour la Direction de la station et du réseau et deux ouvriers qualifiés. Le personnel disposerait d'une camionnette... ».
Les dépenses pour les ouvrages d'intérêt général (...conduites...achat de source et terrains...) ont été réparties entre les communes en fonction de la population à alimenter. Les distributions communales et les branchements particuliers ont été laissés à la charge de chacune des communes.
Les maires des communes concernées, avec Cruas, se réunissent au Pouzin pour étudier le dossier transmis par le Génie rural.
Par délibération du 7 mai 1946, le Syndicat a confié au cabinet Racat et Ceyte, sous le contrôle du Génie rural, l'étude d'un projet général. Ce projet dressé le 15 septembre 1948, prévoit la réalisation des premiers travaux d'urgence pour la reconstruction du réseau du Pouzin (bombardé en août 1944).

L'eau des puits était-elle potable ?

En attendant l'aménagement du réseau d'eau par le Syndicat Ouvèze-Payre, la population d'Alissas consomme l'eau de ses puits. Beaucoup de maisons ont même un puits intérieur.

Déjà au début du siècle dernier, une circulaire ministérielle incitait le maire à mettre en place un « règlement sanitaire ».
Est-ce que les instructions sont appliquées ? Y-a-t- il eu un contrôle ?
Par une circulaire du 18 avril 1949, Aimé Jeanjean, préfet de l'Ardèche rappelle aux maires que la situation sanitaire du département révèle une recrudescence des foyers typhique. Il devient nécessaire de renforcer les mesures préventives et de surveiller les eaux potables de consommation publique, même en ce qui concerne les eaux des puits, nappes souterraines. Il convient que les municipalités fassent procéder au moins à une analyse mensuelle ...Les laboratoires agréés sont au nombre de 4 : 2 à Annonay, 1 à Aubenas et le laboratoire départemental de la Drôme à Romans (puis à Valence).
Suite à un rappel du cabinet du préfet du 12 novembre 1951 !, le conseil municipal dans sa séance du 16 décembre 1951 prévoit le contrôle de 4 points principaux d'alimentation : pompes Dianoux, Vieille Rue, Rey, Noyer.
Ce n'est pourtant que dans la séance du conseil le 21 juin 1953 que le maire, Louis Boudon, expose qu'un prélèvement de l'eau des 5 puits qui approvisionnent le chef lieu suivie d'une analyse effectuée le 15 juin 1953 par le laboratoire départemental de Romans a donné les remarques et conclusions suivantes : Puits public Dianoux : eau très suspecte, Noyer, Ecole, Rey, source du Lavoir : eau à surveiller... (Prix 1 000 F)... « La population sera avisée de faire bouillir l'eau qu'elle utilisera comme boisson ». La distribution d'eau de l'école et des logements des instituteurs est obtenue par une pompe électrique.
Analyse du 2 févier 1955 l'eau des 5 puits est mauvaise donc faire bouillir l'eau. Analyse du 27 janvier 1956, puits Rey, Ecole, Source du Lavoir : eau suspecte ; puits de la Poste : eau bonne ; puits Dianoux : eau mauvaise ; puits école : eau très suspecte (aucune indication des mesures sanitaires prises vis-à-vis des élèves). Analyse du 31 janvier 1957 : puits des Ecoles et source du Lavoir : eau bonne, les trois autres suspectes ou à surveiller ; analyse du 19 janvier 1958 puits Dianoux eau à surveiller, les quatre autres points : eau bonne. Un élément nouveau apparaît le réseau de distribution, dont l'eau est bonne naturellement

La construction du premier réservoir et les premiers branchements

Le Syndicat a acheté la ferme de Damien Teyssier, à Rochessauve, au lieu-dit le Lac où se trouve la source qui doit alimenter 6 communes. (Les eaux représenteront en 2005, 30% de la ressource du Syndicat). Ce sont des eaux brutes, de très bonne qualité qui ne nécessitent aucun traitement.
Le comité syndical des eaux Ouvèze-Payre se réunit, en avril 1955, sous la présidence de M. Grand maire de Baix. MM. Ceyte et Racat ingénieurs géomètres, à Aubenas, directeur des travaux présentent le projet du 2ème lot de la 5ème tranche : captage des eaux de la source du Lac ; établissement de la conduite d'amenée générale jusqu'au lieu-dit Chantaurel commune de Rochessauve ; établissement de la conduite d'amenée au réservoir d'Alissas, construction de ce réservoir de 200 m3 ; distribution du chef-lieu d'Alissas.
Le réservoir sera construit sur la parcelle 286 section E d'une superficie de 600 m2 lieu-dit « La Roche » achetée par le Syndicat à Mme Vve Chavier.
L'entreprise Rampa, à l'origine basée à Châteaurenard de Provence exécutera seule ces travaux. Le montant du marché a été arrêté à la somme de 6 775 000 F.
Les compteurs, 70, ont été achetés aux établissements Vincent frères à Haguenau, pour la somme de 324 380 F.
Fin 1956, un état « Alimentation en eau potable » est établi pour le service du Génie Rural. Le réseau Ouvèze-Payre alimente 135 branchements particuliers dans le chef-lieu. Les réseaux et branchements, à créer, dans les « écarts », par ordre d'urgence, sont : quartier du Viaduc 15, de Rabagnol 10, de Vaneille 15, de Fontgrand 15.

André Lasserre
Documentation - Archives départementales 50W 304 à 308 Archives communales.

GIRAUD
maintenance
fioul
Tél. 06 12 73 11 65
- Ramonage cheminées
- Entretien, Dépannage chauffage fioul

AMBULANCES
CENTRE ARDECHE
TÜV CERT
EN ISO 9001
Certificat N° 71 100 G 268
Ambulances - VSL - Taxis
Toutes distances - 24h/24h - 7j/7j
Ambulancier c'est un métier
Tél. 04 75 64 78 48
2, avenue Clément Faugier - 07000 PRIVAS

L'instant coiffure
Horaires : Mardi au jeudi
9h - 18h NON STOP
Vendredi
9h - 19h NON STOP
Samedi
8h - 16h NON STOP
Tél. : 04 75 30 60 95
Place des Erables
07 210 Alissas
Mail : linstantcoiffure@laposte.net

GARAGE PERRIER
VÉHICULES NEUFS & OCCASIONS
ATELIER MÉCANIQUE
CARROSSERIE
Route de Montélimar - 07000 PRIVAS
Tél : 04 75 64 02 07

PROOPTIC
VISION
2ème paire à la vue offerte
et montures de grandes marques à petits prix à découvrir en magasin
Nos montures sont belles à croquer ...
Centre Commercial HYPER U - 07210 ALISSAS
04 75 64 33 06

ELECTRICITE GENERALE
BSERRE
Chauffage - Climatisation
Remise aux normes électriques
Neuf-Rénovation
04 75 64 19 62
1 Cours St Louis, 07000, Privas

tél. 04 75 64 56 98
METAL'X
Metallerie - Serrurerie - Tolerie
Rte des veronnes 07210 Alissas

Partenaire de la restauration de Collectivité depuis plus de 40 Ans
api
RESTAURATION
A Chacun ses EnVies
API RESTAURATION
Direction Régionale
Z.A. Fontgrave
26740 Montboucher/Jabron
TEL : 04.75.91.13.92
FAX : 04.75.91.13.95

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT
GROS ŒUVRE - NEUF - RESTAURATION
s.a.r.l. AVON Père & Fils
Z.A. La Clef du Sac, 07210 ALISSAS
04.75.64.32.01

INCROYABLE !
Body's Studio
Votre club de remise en forme
ouvre ses portes de 6h à 23h
7 jrs/7 365 jrs/an
www.bodys-studio.com
Zone Industrielle Le Lac 07 000 Privas - Chemin de Pré Mounier (à 200 m du Stade)
TEL 04.75.65.26.60

Bar-Restaurant
Le Louisiane
Quartier Chir Blanc, 07210 ALISSAS
04 75 30 43 11

COIFFURE À DOMICILE
DE MÈCHE AVEC VOUS
FEMMES ET ENFANTS
06/50/10/60/66

PIECES AUTO TOUTES MARQUES
Freins-Filtres-Echappements-Amortisseurs etc...
Batteries – huiles
VL- PL- AGRI
Kali auto
2 Place des Erables
07210 ALISSAS
Tel :04.75.30.82.66

NORISKO AUTO
PRIVAS AUTO CONTRÔLE
Bld. du Vivarais - Z.I Le Lac - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 65 65
DEKRA
AUTO BILAN
ARDECHOIS
26, rue de la Maladrerie - 07000 PRIVAS
Tél. 04 75 66 93 93

L'eau sur la commune d'Alissas

L'entreprise Rampa, dans les années qui suivent la guerre 39/45, avait très peu d'engins pour le creusement des tranchées. Ce sont des terrassiers locaux et surtout étrangers qui utilisaient pics, barres à mine, quelques marteaux-piqueurs, exposifs pour le creusement des kilomètres de tranchées pour les canalisations d'eau (cf. photos Rampa bulldozer, chantier dans agglomération, une pelleteuse)
Les très rares anciens qui ont vécu cette période se souviennent des nombreux terrassiers qui animaient le village.

Photographies Pierre Rampa

Un des premiers engin mécanisé

UNE ENTREPRISE FAMILIALE QUI CONSTRUIT VOTRE CADRE DE VIE

"Entrepreneurs depuis 3 générations"

RAMPA TRAVAUX PUBLICS (réseaux hydrauliques)
POMPAGE RHONE-ALPES (traitement de l'eau)
RAMPA ENERGIES ET COMMUNICATION (réseaux d'énergie)
DELTA ELECTRICITE (réseaux électriques)
BERA (étude des réseaux et éclairages)
DELTA PREFABRICATION (préfabrication)
RAMPA REALISATIONS (promotion immobilière)

RAMPA Entreprises

1, rue des Ramas - 07250 LE POUZIN
Tél. 04.75.85.90.90 - Fax : 04.75.85.89.01
www.rampa.fr

TIVAO

TOITURE IRRIGUÉE VÉGÉTALISÉE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR

LA TOITURE VEGETALISEE MAITRISEE.

NOS COORDONNEES

Par téléphone ou fax
T+ : (33)04 75 78 44 60
F+ : (33)04 75 78 67 38

Où nous trouver ?
1 rue Marc Seguin
ROVALTAIN INEED
26 300 Alixan

Par mail
contact@tivao.fr

A l'instar de nombreux pays nordiques, leaders en architecture durable, la toiture végétalisée s'impose comme une solution efficace face aux dépenses énergétiques de nos bâtiments et résidences. Jusqu'à ce jour, la toiture végétalisée était peu adaptée aux climats secs et chauds de nos régions, rendant sa durabilité aléatoire voire impossible.

TIVAO vous permet aujourd'hui de bénéficier des avantages d'une toiture végétale ; économie d'énergie, rétention d'eau, protection et prolongation de la durée de vie du toit, isolation acoustique amélioration de la qualité de l'air, contribution à la biodiversité et aspect esthétique. Ce concept innovant consiste à la mise en place, au développement maitrisé et pérenne d'une végétation sur vos toits et terrasses grâce à une sonde placée dans le substrat qui mesure en continu le taux d'humidité et de salinité. Ces informations, transmises en temps réel à un système informatique puis analysées, permettent le déclenchement à distance et de manière entièrement automatisée l'irrigation et la fertilisation strictement nécessaire à la croissance de vos plantes.

Budget - Impôts

La part communale dans votre calcul d'imposition de la taxe Foncière.

Le taux voté par le conseil municipal reste inchangé.
L'augmentation provient d'une part de l'évolution des bases et d'autre part des autres collectivités, tels que la Communauté de Communes et le Département.

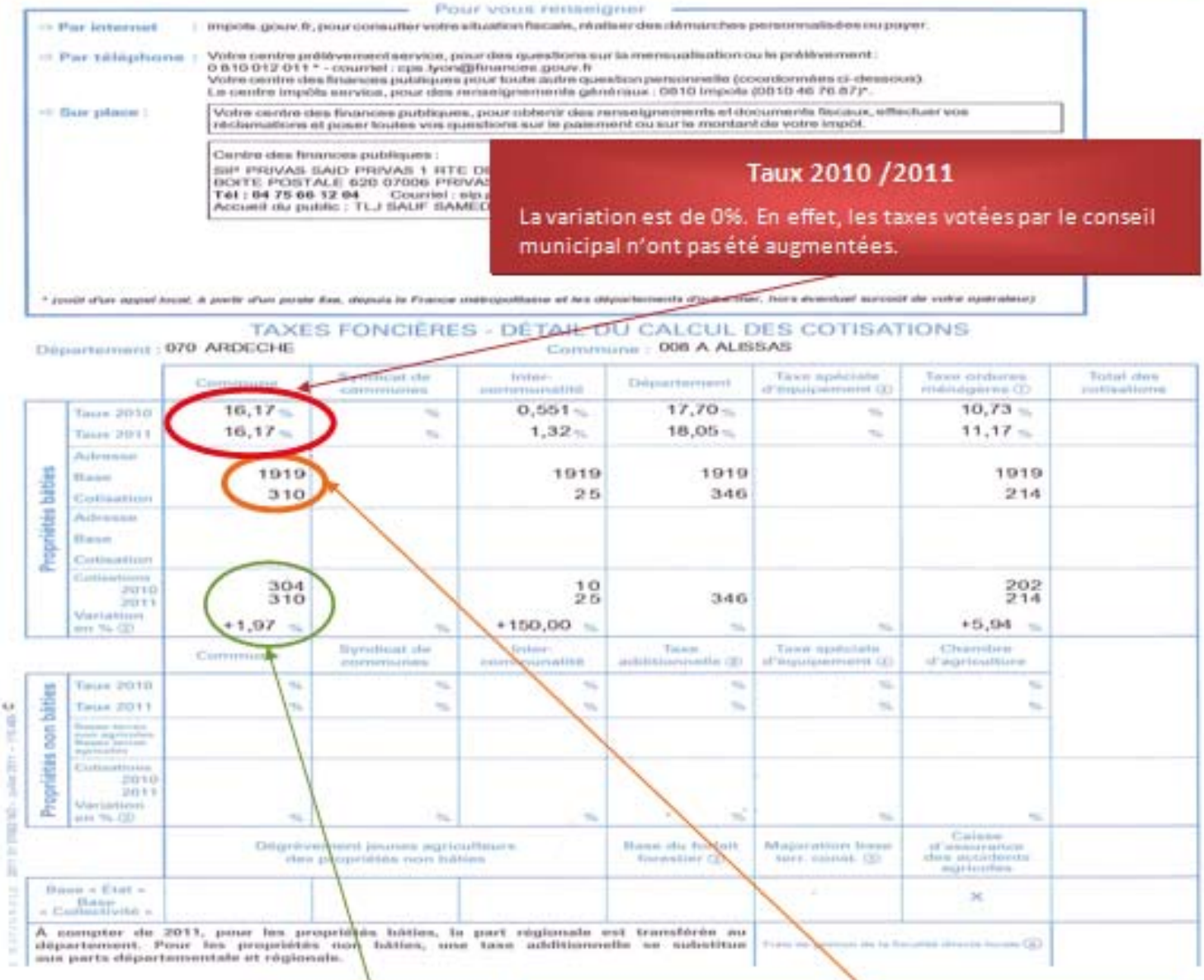

Pour vous renseigner

Par Internet : impots.gouv.fr, pour consulter votre situation fiscale, réaliser des démarches personnalisées ou payer.

Par téléphone : Votre centre prélèvement service, pour des questions sur la mensualisation ou le prélèvement : 0 810 012 011 * - courriel : cps.lyon@finances.gouv.fr
Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous)
Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impôts (0810 46 76 87)*.

Sur place : Votre centre des finances publiques, pour obtenir des renseignements et documents fiscaux, effectuer vos réclamations et poser toutes vos questions sur le paiement ou sur le montant de votre impôt.

Centre des finances publiques :
SIP PRIVAS SAID PRIVAS 1 RTE DE
BOITE POSTALE 620 07006 PRIVAS
Tél : 04 75 66 12 04 Courriel : sip.
Accueil du public : TLJ SAUF SAMED

* (coût d'un appel local, à partir d'un poste fixe, depuis la France métropolitaine et les départements d'outre-mer. Hors éventuel surcoût de votre opérateur)

TAXES FONCIÈRES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Département : 070 ARDECHE — Commune : 008 A ALESSAS

		Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Taxe spéciale d'équipement	Taxe ordures ménagères	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2010	16,17 %	%	0,551 %	17,70 %	%	10,73 %	
	Taux 2011	16,17 %	%	1,32 %	18,05 %	%	11,17 %	
	Adresse							
	Base	1919		1919	1919		1919	
	Cotisation	310		25	346		214	
	Adresse							
	Base							
	Cotisation							
	Cotisations 2010	304		10			202	
	2011	310		25	346		214	
	Variation en %	+1,97 %	%	+150,00 %	%	%	+5,94 %	

		Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Taxe additionnelle	Taxe spéciale d'équipement	Chambre d'agriculture
Propriétés non bâties	Taux 2010	%	%	%	%	%	%
	Taux 2011	%	%	%	%	%	%
	Base taxes non agricoles						
	Base taxes agricoles						
	Cotisations 2010						
	2011						
	Variation en %	%	%	%	%	%	%

Dégrèvement jeunes agriculteurs des propriétés non bâties	Base du forfait forestier	Majoration base sert. consul.	Caisse d'assurance des accidents agricoles

Base « Etat » Base « Collectivité »					
					X

À compter de 2011, pour les propriétés bâties, la part régionale est transférée au département. Pour les propriétés non bâties, une taxe additionnelle se substitue aux parts départementale et régionale.

Taux 2010 /2011

La variation est de 0%. En effet, les taxes votées par le conseil municipal n'ont pas été augmentées.

Variation due à l'augmentation de la valeur locative

VALEUR LOCATIVE BRUTE

Son montant sert à calculer l'ensemble des cotisations. Elle est établie par les services fiscaux de l'État, en fonction des caractéristiques du logement (appartement ou maison, surface, niveau de confort, situation géographique, état d'entretien) selon un tarif communal faisant référence aux loyers constatés en 1970, cette valeur locative est actualisée chaque année d'un coefficient, voté par le parlement, égal à 1,97% pour l'année 2010.

Architecture
Urbanisme
Tertiaire - Villas
Bâtiments industriels

TEL. 04 75 85 97 27
FAX : 04 75 63 89 19
p.carrillo.archi@wanadoo.fr

Cabinet d'architecture
Pascal CARRILLO
Rue Georges Petit
07250 LE POUZIN

ALISSAS DEPANN'S
Jean-Paul BUHR

- PLOMBERIE
- ZINGUERIE
- CHAUFFAGE

✆ 06 10 87 21 53 • 04 75 65 07 54
Mèl : jean-paul.buhr@orange.fr

BBR Loc
Locations

Minibus 9 places . Mini-pelles
Chargeuses . Fourgons . Electroportatifs ....

ZA La Motte - 07210 BAIX
Tél : 04.75.58.38.73
Fax : 04.75.58.38.74 - Mail : bbr-locations@orange.fr

sarl OLLIER

OPEL

Réparations toutes marques - Carrosserie - Dépannage 24h/24 7j/7
ZI du Lac 07000 PRIVAS - TEL : 04 75 64 23 57

aei
Ardéchoise Electrique Industrielle

Z.I. le lac - Av. Marc Seguin
07000 PRIVAS
Tél. 04 75 64 65 42 - Fax 04 75 64 76 96

Focus sur une entreprise - MCA

LA CARRIÈRE MCA (MATÉRIAUX CALCAIRES D'ALISSAS), PLEIN CIEL

I Historique de la pierre ou marbre de Chomérac

Il est probable que les carrières de Chomérac et d'Alissas ont été exploitées par les Romains. Une voie romaine passait par Alissas.
Très tôt, les pierres extraites et taillées ont été utilisées localement pour les constructions diverses, habitations, églises, monuments funéraires, fontaines... Les difficultés de transport ont été un obstacle important pour l'extension de cette industrie.
La construction de la ligne de chemin de fer Livron-Privas, en 1862, va permettre le développement des carrières locales et surtout celles de Chomérac, proches de la gare. Alissas n'a pas de gare. La halte, baptisée gare, passage à niveau n 15, ne sera mise en service qu'en 1893 et ne servira qu'au transport des passagers avec des bagages à main. Au 19ème siècle, 8 carrières sont pourtant exploitées. Cet argument pour créer une gare sera vain.
Fin du XIX° siècle, sur le territoire de Chomérac, MM. Pradelle frères ont pu racheter la presque totalité des carrières locales. Leur entreprise, « La Grande Exploitation des Carrières de Chomérac » avec près de 150 ouvriers, carriers et tailleurs de pierre va pouvoir répondre à toutes les demandes de travaux. La pierre ou marbre de Chomérac va révéler ses qualités à Paris, Lyon, Grenoble, Vienne, Montélimar, Avignon... (colonnes d'églises, bâtiments, fontaines monumentales, industrie, travaux publics...)
L'architecte Eugène Poitoux, trace les plans de la Fontaine Monumentale de Valence qui sera installée sur les boulevards. Tous les éléments, vasques (10 T chaque vasque), colonne, griffons...sont exécutés sur place et transportés avec un aménagement spécial par la Cie PLM, propriétaire de la ligne chemin de fer Privas-Livron...Eugène Poitoux établira aussi les plans de la fontaine qui permettra de montrer les qualités du marbre de Chomérac et le savoir-faire des compagnons-tailleurs, lors de l'exposition universelle de 1889 (construction de la Tour Eiffel).
Le socle de la Statue de la Liberté n'est pas en calcaire ni de Chomérac ni de Ruoms mais en granit du Connecticut. Par contre les parements proviennent des carrières d'Euville dans la Meuse
Mais début du 20ème siècle, l'activité des carrières de Chomérac va nettement diminuer pour cesser en 1977.

II La carrière d'Alissas

Origines des biens et autorisations préfectorale
La société des Marbres, Pierres et Granits, ancienne Maison Guinet, Verzier et Maitre (Paris), cède les parcelles et les bâtiments à usage d'atelier qui ont été édifiés, à la société Les Carrières Françaises de Marbre, le 28 mars 1939.
L'arrêté préfectoral du 21 septembre 1973 autorise les Carrières Françaises de Marbre à exploiter durant 20 ans.
Les C F M deviennent Carrières S.A Guinet et Cie par arrêté préfectoral du 2 octobre 1980
Robert Gilles et Régis Moulin achètent la carrière sous la nouvelle appellation SARL Les Carrières d'Alissas, arrêté préfectoral du 20 juillet 1981
Alain Duffrène achète, en 1990, la SARL Les Carrières d'Alissas dont il garde la raison sociale.
L'arrêté préfectoral du24 juin 1993 proroge pour 30 ans l'activité de l'exploitation de la carrière.

M C A

La carrière, environ 14 ha, est rachetée par la société des Matériaux Calcaires d'Alissas. Elle a été autorisée d'exploitation par arrêté préfectoral du 20 juillet 2004 jusqu'en 2023.
Alain Testud, Le Pouzin, est le gérant de MCA, Nicolas Delus, le chef de carrière. L'équipe MCA comprend 5 employés permanents.

Productions.
Avec une production moyenne d'environ 100 000 tonnes par an dont 1/3 de blocs et 2/3 de matériaux élaborés, la carrière propose aux professionnels comme aux particuliers une gamme complète de matériaux pour leurs chantiers de travaux publics, de bâtiments et d'aménagements divers (tout venant, concassés de tous calibres, blocs pour enrochement et de marbre brut, gabions, pierres à bâtir, etc.)
Le matériel est aussi, impressionnant : chargeuses-pelleteuses, scalpeur pour calibrer, matériels d'extraction, brise-roche, gros véhicule de transport...
Il est possible d'acquérir des sables à maçonner, des pouzzolanes venant de Haute-Loire, des tufs calcaire ou travertins.
Un pont-bascule permet de peser les véhicules avant et après chargement.
Actuellement, Didier Lagogué responsable Développement des Carrières pour La Pierre de France, un groupement de carrières dans toute la France, recherche, avec ses techniciens, des bancs marbriers de qualité. Ces bancs sont découpés avec une haveuse à chaîne. Les blocs sont transportés par camions pour être traités dans les usines Technical, Guinet-Deriaz (les Guinet ont été propriétaires de la carrière !) pour fabriquer du mobilier urbain (trottoirs, pavés, dalles...), lors de la restauration de bâtiments anciens... Le président de La Pierre de France fait l'apologie de la pierre « Géologiquement et culturellement la pierre est le plus ancien matériau du monde...Sa transformation ne nécessite que peu d'énergie et s'inscrit dans une logique de Développement Durable...Comme les objets de luxe, le temps sublime et raffine son aspect...»

Tirs de Mine
Les tirs sont réalisés par la Société Rocmine en respectant les contraintes environnementales. Le niveau des vibrations est maîtrisé. L'enregistrement sismique est systématique.
Nicolas Delus précise « Les tirs de mine se feront sur le front Nord-Est depuis l'extrémité Nord de la carrière en revenant vers le Sud. Cette nouvelle orientation de l'exploitation devra permettre de contenir les vibrations émises lors de tirs » (cf vue aérienne)
Les riverains sont prévenus bien à l'avance lors d'un tir.
La DREAL qui a remplacé la DRIRE est chargée de contrôler si la législation est respectée dans tous les domaines : sécurité, travail, tirs....

Environnement.
MCA pratique la transparence. Le 7 juin 2011, lors du départ d'Alexandre Villey chef de carrière, Alain Testud, gérant, avait invité élus, riverains, professionnels, pour une visite de la carrière et pour donner, avec Alexandre et Nicolas, des explications sur son fonctionnement, dans le cadre de la signature de la chartre Environnement UNICEM. Par la signature de cette chartre, les professionnels des carrières s'engagent à une action sur l'environnement et sur la concertation avec les riverains.
La carrière lutte contre la poussière des roches en pulvérisant de l'eau du Rhône (irrigation)
Les pentes qui entourent la carrière ont été aménagées, des fleurs vivaces ont été semées. L'an dernier 50 arbres ont été plantés. Nicolas Delus doit recenser avec la paysagiste-pépiniériste les arbres à replanter.

André Lasserre
Documents - Archives communales.
Documents fournis par M.C.A.

Sens
d'exploitation à
venir
MONUMENTS
CARRIÈRE DES DE GUIMÉRAC
CAT

Centre Commercial

HYPER U

Les nouveaux commerçants

04.75.669.669

Ouvert
Du Lundi
Au Samedi
de 8h30
à 19h30

Centre de Lavage
7/7 jours
de 6h à 22h

Station Service
24/24h
+GPL

location

Fourgons
Camion Benne
Tourisme
Mini Bus
SS Permis

flunch

Le plaisir. **Intensément**

Ouvert
7 jours/7

04.75.66.52.92

Pizzas
à
Emporter

Crêpes
Sucrées

GLACIER

CULTURE &
TECHNOLOGIE

04.75.66.52.89

Ouvert
Du Lundi
Au Samedi
de 9h00
à 19h00

S.A.V
LIVRAISONS

CD DVD
JEUX

TV HIFI
SON
MICRO

LIBRAIRIE

TELEPHONIE

BILLETTERIE
SPECTACLES

GROS
ELECTRO
MENAGER

ALISSAS

www.magasins-u.com

coursesU.com